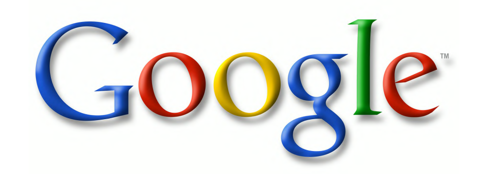
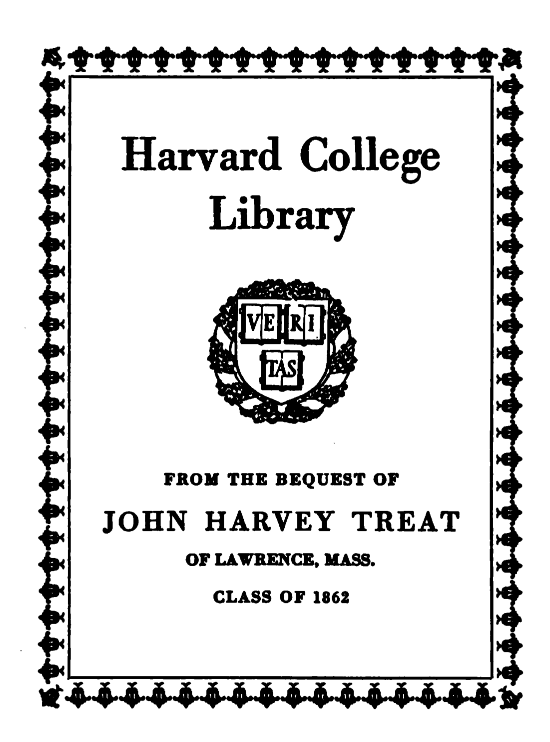
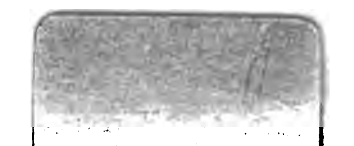
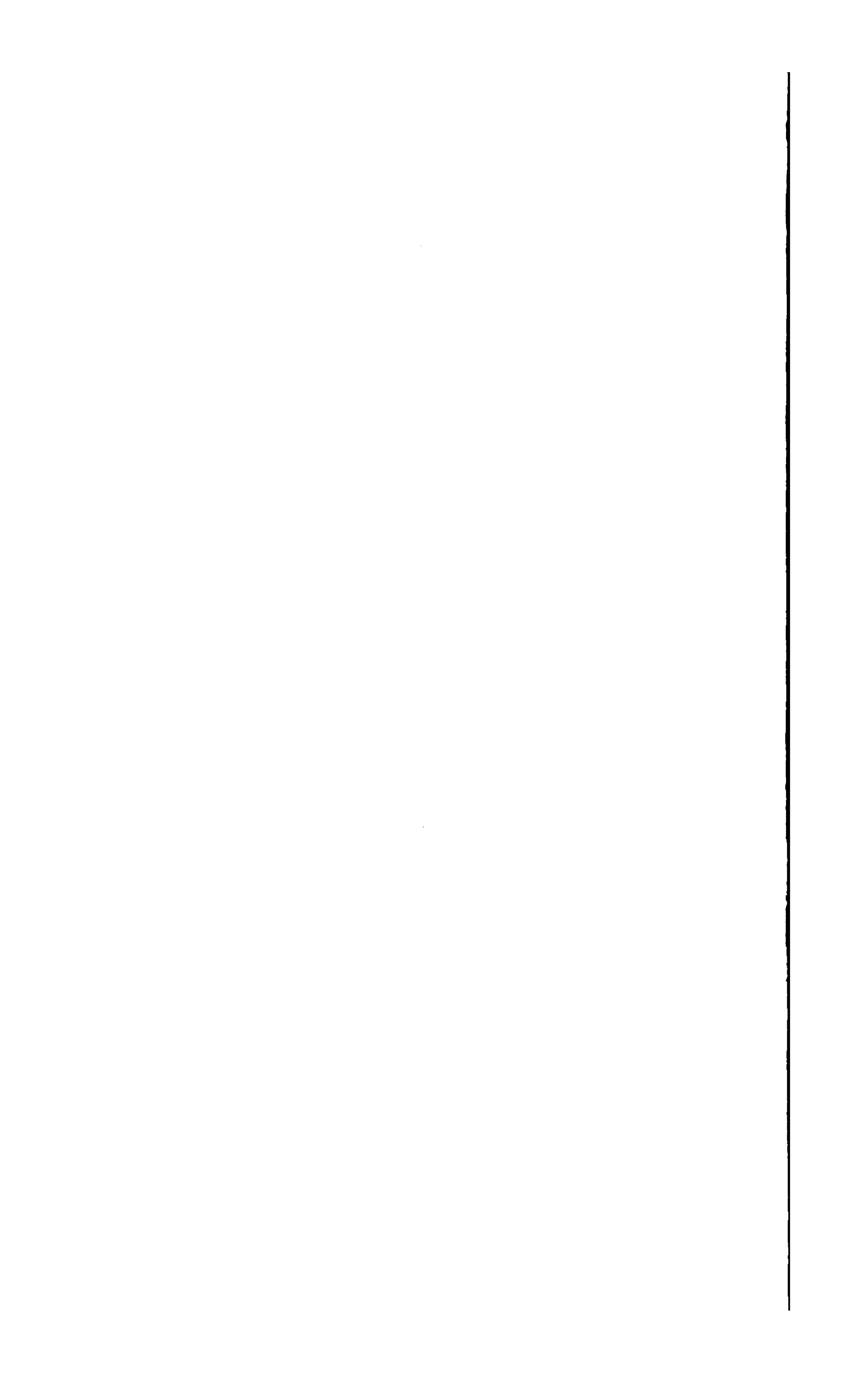



3 2044 010 416 238


Harvard College
Library
VE RI
TAS
FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
CLASS OF 1862





ORTHODOXIE

ET

PAPISME

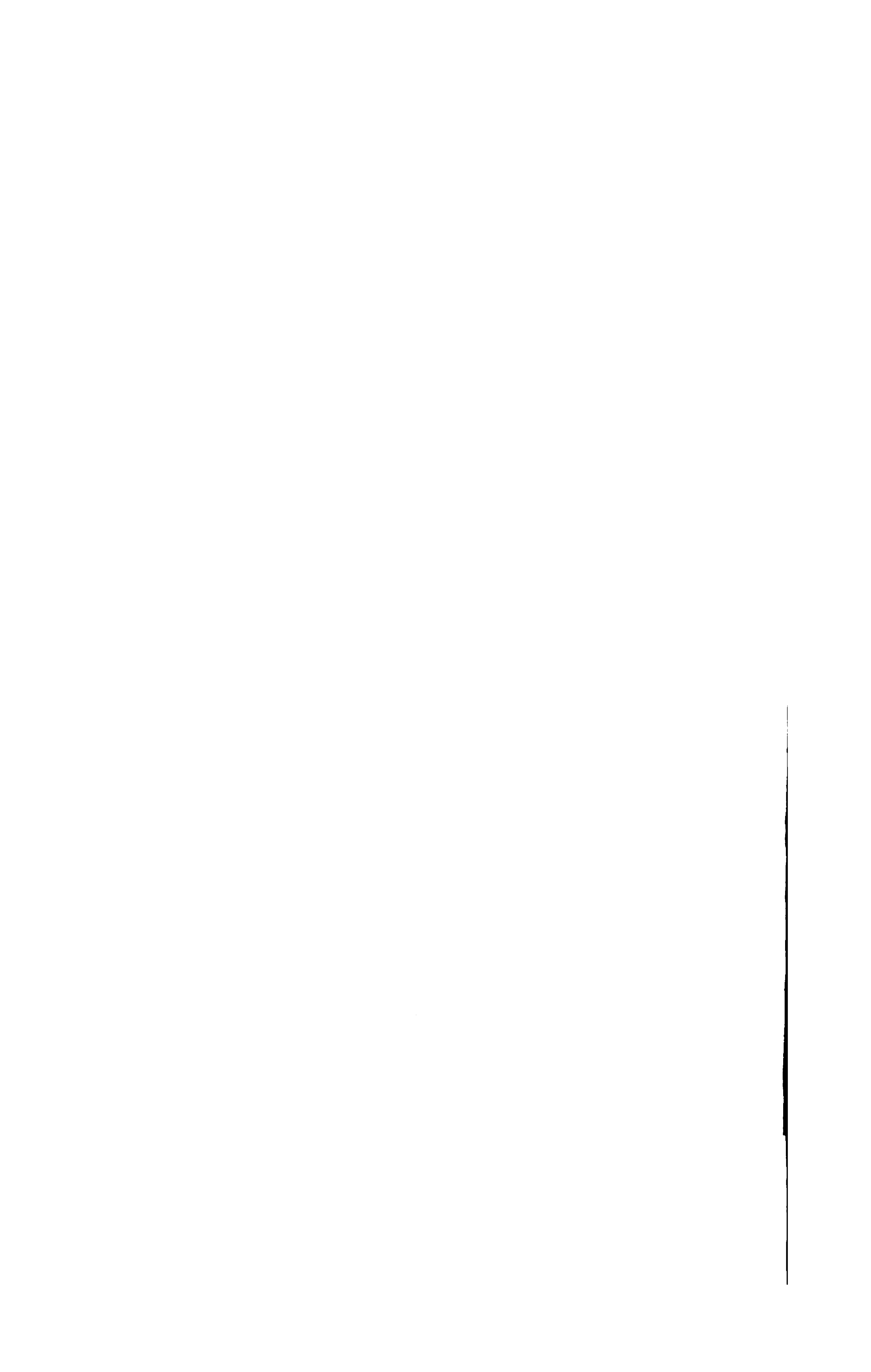
EXAMEN

De l'ouvrage du PÈRE GAGARIN
sur la réunion des Églises catholique grecque
et catholique romaine

PAR UN GREC
MEMBRE DE L'ÉGLISE D'ORIENT

PARIS
A. FRANCK, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU
En face de la Bibliothèque impériale

1859



ORTHODOXIE

ET

PAPISME

EXAMEN

De l'ouvrage du PÈRE GAGARIN
sur la réunion des Eglises catholique grecque
et catholique romaine

PAR UN GREC
(MEMBRE DE L'ÉGLISE D'ORIENT)

PARIS
A. FRANCK, LIBRAIRE-EDITEUR
67, RUE RICHELIEU
En face de la Bibliothèque impériale

1859

ORTHODOXIE

ET

PAPISME

PARIS. — IMPRIMERIE BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
quai des Augustins, 55.

ORTHODOXIE

ET

PAPISME

EXAMEN

De l'ouvrage du PÈRE GAGARIN
sur la réunion des Eglises catholique grecque
et catholique romaine

PAR UN GREC

MEMBRE DE L'EGLISE D'ORIENT

PARIS
A. FRANCK, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU
En face de la Bibliothèque impériale

1859

Le prince Gagarin, jadis Russe et orthodoxe, a abjuré la foi de ses pères et de son pays, pour embrasser le catholicisme romain. Quels motifs ont inspiré à ce gentilhomme une telle résolution? Nous ne saurions le dire. —Ce n'est pas tout : le prince Gagarin, transfuge de la religion nationale, s'est enrôlé dans la milice de Loyola ; l'ex-seigneur russe est aujourd'hui jésuite, et il cherche à justifier son admission dans la célèbre compagnie par son ardeur de néophyte, par son concours zélé à l'œuvre de propagande qui a toujours caractérisé ses nouveaux coreligionnaires. En 1856, le prince Gagarin a donc publié un opuscule intitulé : *La Russie sera-t-elle catholique?* Cette brochure se compose d'une très-

courte introduction et de quatre chapitres dont voici les titres : 1° Le rite oriental ; 2° L'Église et l'État ; 3° Le clergé russe ; 4° enfin Catholicisme ou révolution. La bulle *Allatæ sunt* du pape Benoît XIV, publiée en 1755, ainsi que quelques autres décrets, forment, sous le titre de *Pièces à l'appui*, un appendice considérable à cette brochure, que nous nous proposons d'examiner ici.

Au premier abord, l'intention du P. Gagarin paraît excellente. Il s'agit, en effet, de la réunion des Églises catholiques occidentales et russe orthodoxe. Quoi de plus louable ? Mais une lecture plus attentive de l'ouvrage fait bientôt voir que cette tentative de réunion n'est point entreprise dans l'esprit du Christ, comme on devait au reste s'y attendre de la part d'un homme *qui est sorti d'entre nous, mais qui n'était pas des nôtres*, selon la parole de saint Jean l'Évangéliste, stigmatisant ceux qui, comme le prince, apostasient leur foi. (*Prem. Ép. de Saint Jean*, II, 19.)

Frappé de l'union spirituelle qui existe entre l'Église russe d'une part, les quatre siéges patriarcaux orthodoxes et toute l'Église orientale de l'autre, le P. Gagarin entreprend tout d'abord d'ébranler cette union. Il voudrait séparer l'Église russe de ce grand corps de l'Église universelle ; et, pour atteindre ce but, tous les moyens lui paraissent bons. Tantôt il prodigue les calomnies aux patriarches orthodoxes, et poursuit de ses sarcasmes leur troupeau peu nom-

breux, qu'il qualifie pour cette raison de misérable; tantôt il s'apitoie et se lamente sur l'état prétendu d'abjection et d'esclavage auquel est, suivant lui, réduit le clergé russe, joug immérité, dit le jésuite, et qui ne pourra jamais être brisé sans l'intervention toute-puissante du pape. « L'Église russe, dit-il, a « besoin d'indépendance; elle le comprend, mais « elle croit pouvoir se dégager par ses propres ef-« forts des liens qui l'entravent. C'est là son erreur: « il n'y a d'indépendance possible pour elle que « dans sa réconciliation avec le saint-siége. » (Page 19.)

Comme conclusion, l'auteur prédit à l'empereur une révolution certaine s'il n'invoque l'appui, la protection du catholicisme papal pour son trône chancelant.

Le P. Gagarin attribue à son catholicisme, entre mille autres vertus inhérentes à sa nature, le pouvoir de conjurer les révolutions. Le catholicisme romain, prétend-il, est l'antidote naturel de la révolution: là où il triomphe, la révolution est vaincue (p. 80). C'est donc principalement sur cette propriété merveilleuse du catholicisme que l'auteur s'efforce d'appeler toute l'attention du monarque russe. Mais il oublie que cette puissance qu'il exalte a toujours fait défaut au principe papal; que partout où il y a eu bouleversement social ou politique, le papisme a donné au monde le spectacle de son inaptitude et de

son impuissance. Il n'est pas besoin, en effet, de chercher bien loin la preuve que le principe catholique est inhabile à garantir personne des calamités qu'entraînent les révolutions. Cette impuissance éclate au centre même du monde catholique romain. N'a-t-il pas fallu l'intervention armée de deux grands empires pour sauver le chef de ce catholicisme d'une irréparable catastrophe? Et quant à Sa Majesté catholique apostolique d'Autriche elle-même, n'a-t-il pas fallu que la main puissante d'un souverain orthodoxe soutînt son trône, prêt à s'écrouler sous le coup de la révolution?

En entrant en matière, l'auteur, par un artifice habile et dans un but bien déterminé, cherche à induire le clergé et le peuple russe en tentation. Il traite en premier lieu la question du rite, et va jusqu'à avancer que pour le clergé et le peuple russe, le rite est au-dessus du dogme; ce qu'il attribue naturellement à l'ignorance. « La question du rite tient la première « place dans la préoccupation de beaucoup de « Russes. » (P. 35.) Aussi, de son autorité privée, et se basant sur la bulle *Allatæ sunt*, s'empresse-t-il d'assurer aux Russes que leur rite, sauf quelques changements inévitables, serait respecté par le vicaire du Christ. Il ne fait qu'effleurer légèrement les différences dogmatiques des deux Églises, ou bien il en parle comme d'une chose complétement indifférente aux Russes. A en croire l'auteur, la solution de ces

difficultés serait facile, d'autant plus qu'elles se réduisent à une dispute de mots. Tel est le piége que tend le prince jésuite à l'Église d'Orient, continuant en cela l'œuvre dont le papisme poursuit la réalisation depuis tant de siècles.

Il y a, dit le P. Gagarin, dans le catholicisme deux dogmes fondamentaux essentiels : 1° le pape est, d'institution divine, le chef unique et absolu de tous les pasteurs de l'Église ; 2° le Saint-Esprit ne procède pas seulement du Père, mais encore du Père et du Fils tout ensemble. Ces deux principes, mais surtout le premier, sont regardés par les papistes comme des vérités divines, certaines, qui ne peuvent être l'objet d'aucun doute; mais pourquoi donc l'auteur ne nous dit-il pas sur quelle base s'appuie cette doctrine? Serait-ce, par hasard, sur l'infaillibilité du prétendu vicaire du Christ? Les Orientaux, cependant, ou rejettent ou mettent en doute ces deux points de dogme; et de là la scission de l'Église, après dix siècles d'unité.

Les papistes attribuent à ces deux articles de leur foi le caractère de vérités indiscutables, et en font une condition essentielle de salut, tandis que les orthodoxes, au contraire, ou hésitent sur la valeur de ces vérités, ou ne savent même pas si elles sont obligatoires. Suivant le Révérend Père, le moyen de ramener les schismatiques à la vérité de la foi serait la réunion d'un concile œcuménique où l'on soumet-

trait à un nouvel examen les questions dogmatiques en litige.

Ce tribunal œcuménique, seul infaillible à leurs yeux, confirmerait ou condamnerait ce qui est reconnu comme vérité de foi par les papistes. Tout ceci s'adresse nécessairement aux seuls schismatiques. Le concile œcuménique dont il est question aurait toujours son utilité, quelle que fût sa décision. Si cette décision était conforme aux croyances papistes, elle serait utile aux deux parties adverses, sinon les schismatiques y trouveraient de grands avantages. Cette décision mettrait fin à leurs doutes sur les points en litige, leur incertitude provenant de ce qu'aucun tribunal reconnu infaillible par eux ne s'est encore prononcé sur cet objet; puisque la seule autorité à laquelle on ne refuse pas l'infaillibilité (c'est-à-dire les conciles œcuméniques) est toujours restée muette. (P. 56.)

Tel est à peu près le sens de toute la brochure du Père jésuite.

L'auteur s'occupe peu des questions dogmatiques: il ne s'attache qu'aux avantages et aux intérêts politiques ou sociaux qui pourraient découler, pour le clergé et le gouvernement russes, de la réunion des Églises, et il menace la Russie de toute espèce de calamités, si elle persiste dans son schisme.

Reconnaissant notre incompétence pour juger les théories politiques, nous nous contenterons d'aborder

ici la question du concile œcuménique que l'on nous propose, priant d'avance le lecteur de nous excuser si nous ne suivons pas l'auteur jésuite pas à pas dans le développement de ses idées.

Un mot sur les raisons qui pourraient motiver la convocation d'un concile. Le P. Gagarin paraît croire que les orthodoxes ignorent complétement ce qu'ils doivent penser des innovations dogmatiques des papes en l'absence d'un concile général, seul juge compétent, suivant les orthodoxes; mais ces derniers, ne pouvant le composer seuls, sont obligés, toujours d'après l'auteur, de s'adresser aux catholiques romains.

Mais cette opinion de l'auteur, que l'Église orthodoxe est indécise au sujet des innovations latines, qu'elle doute de la vérité ou de la fausseté des dogmes nouvellement inventés et introduits en Occident par le papisme, et cela parce qu'aucun concile œcuménique, c'est-à-dire l'Église d'Orient et celle d'Occident réunies, n'a prononcé un arrêt définitif; cette opinion, dis-je, est erronée et dénuée de fondement. Le jésuite oublie qu'il y a déjà des décrets œcuméniques contre ces doctrines. Le concile œcuménique de 879, composé de 380 évêques, et convoqué à l'occasion de l'élévation de Photius au siége patriarcal de Constantinople, a expressément condamné l'addition du *Filioque.* (Senclet, *Tabl. chronolog.*, p. 11, *Conc.*) Les légats et les évêques délégués par le pape

Jean VIII signèrent tous cette décision du concile. Ils prononcèrent l'anathème contre quiconque aurait jamais l'audace de porter atteinte à la foi orthodoxe et au symbole. Il est vrai que plus tard ceux qui régnèrent au Vatican ayant échoué dans leurs tentatives pour la réunion de la Bulgarie à leur Église, rejetèrent ce décret, les uns en niant jusqu'à son existence, les autres en lui refusant toute valeur canonique. Néanmoins l'authenticité de ce concile ne peut être mise en doute. Jean Vekke, patriarche de Constantinople au XII[e] siècle, connu pour ses tendances occidentales, réunit en un corps tous les actes qui se rapportent aux décisions du concile que nous venons de citer.

C'est également une erreur de penser que l'Église puisse flotter un instant dans l'incertitude, qu'elle hésite dans son jugement sur les dogmes papistes. Elle savait et sait parfaitement que ce sont des innovations condamnables, des doctrines inconnues de l'Église primitive. Pour s'en convaincre plus particulièrement, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur toutes les communions chrétiennes séparées de l'Église œcuménique. Nous y voyons, en effet, que bien que détachées du corps de l'Église par des opinions plus ou moins hétérodoxes, toutes cependant gardent intacte la vraie doctrine sur le mystère de la sainte Trinité et sur l'autorité de l'Église, toutes rejettent les enseignements des latins comme entachés d'hérésie.

C'est que ces nouveautés ne se trouvent dans aucun des écrits de leurs docteurs les plus anciens qui ont traité cette matière bien avant l'introduction des fausses doctrines latines. Tel est le jugement porté et reconnu encore de notre temps par les Nestoriens, les Jacobites, les Cophtes, les Abyssiniens, qui tous et à l'unanimité s'élevèrent dans leurs écrits contre l'opinion des papistes. Comment expliquer ce témoignage éclatant qu'ils donnent à la vérité ? N'est-ce pas une preuve que la doctrine qu'ils gardent intacte depuis tant de siècles est sortie du sein même de l'Église œcuménique primitive ? Pourrait-on les accuser, comme les papistes le font à l'égard de nous autres grecs, d'aveugle passion, d'envie, d'opiniâtreté, de parti pris ? Et d'ailleurs, l'Église romaine a condamné elle-même dans le principe toute autorité absolue dans le sein de l'Église et toute addition au symbole de la foi. Ce fut plus tard seulement, et dans des vues politiques, que la papauté imagina les interprétations ingénieuses, fit adopter peu à peu par la crédulité publique ces deux produits illégitimes de l'arbitraire. Ces interprétations devaient, dès leur origine, occasionner bien des maux ; elles introduisirent des ferments de discorde dans les Églises de Dieu. Ainsi, la papauté entassa faute sur faute, péché sur péché ; pour défendre ses fausses doctrines, elle dut recourir à de misérables justifications. Les témoignages sur lesquels elle voulut s'appuyer n'avaient aucun rapport à l'objet

en litige, ou bien étaient pour la plupart entachés de mensonge et remplis de falsifications préméditées. Aussi Nectarius, patriarche de Jérusalem, prouva-t-il avec une précision toute mathématique la fausseté du premier point de la doctrine papale, et quant au second, Adam Zernikaw, par des recherches savantes et impartiales, le réfuta sans réplique. Les écrits profonds de ces deux auteurs éminents sont un vrai triomphe pour l'orthodoxie et une défaite cruelle pour la papauté.

Qu'il nous soit permis de nous arrêter ici un moment. Le P. Gagarin a appartenu à l'Église orthodoxe; il a donc dû savoir, et sans aucun doute il le sait encore, quel respect tous les orthodoxes ont pour le symbole de Nicée, ou plutôt pour celui qui fut décrété au deuxième concile de Constantinople. Ce symbole discuté, fixé et adopté par les Pères de l'Église, venus de tous les confins du monde chrétien, a servi de base à toutes les dispositions des conciles subséquents, convoqués soit en Orient, soit en Occident. Il ne doit pas ignorer la conversation du pape Léon III avec les députés du concile d'Aix-la-Chapelle; il sait que jusqu'à ce jour l'Église orthodoxe célèbre trois fois par an la mémoire des saints Pères qui ont assisté à ces conciles; qu'elle honore par des cantiques le symbole lui-même. Ainsi, dans l'un de ces cantiques pieux, nous trouvons les versets suivants: « Les glorieux Pères tracèrent divinement le

« *Credo* salutaire et digne de tout respect, après « avoir recueilli la sapience dans leurs âmes et s'être « éclairés du Saint-Esprit. » Et ailleurs : « Théolo- « gues surnaturels et illuminés de la lumière du « Saint-Esprit, ils (les Pères) ont formulé en quelques « paroles concises les dogmes surnaturels, expres- « sions de la raison divine. » Et plus loin encore : « Béni soit Notre Seigneur le Christ, qui nous a donné « pour guides nos Pères, lumières de la terre, et qui, « par eux, nous a enseigné à tous la foi véritable. » Ce sentiment profond de l'importance du symbole a donné naissance aux versets que les orthodoxes chantent à la fin de chaque *liturgie* : « Nous venons « d'apercevoir la lumière de la vérité ; nous venons « de recevoir l'esprit céleste ; nous venons d'acqué- « rir la foi véritable ; nous adorons la Trinité indi- « visible, car c'est elle qui nous a sauvés. »

De tout ce qui précède, nous pouvons donc conclure que la sainte Église catholique orthodoxe, dès les temps les plus reculés, a évidemment condamné toute addition ou retranchement dans le symbole composé par les Pères des plus grands conciles, sous l'inspiration divine. L'Église latine, en se permettant une addition au *Credo* et en introduisant de nouvelles doctrines inconnues à l'Église primitive, s'est placée en dehors de la croyance universelle. Par ce fait seul elle s'est exposée au blâme et a attiré sur elle la condamnation prononcée par le troisième concile

œcuménique qui a décreté irrévocablement et d'une manière absolue que personne au monde ne pourrait toucher à une seule lettre du *Credo.* Tous les conciles subséquents ont confirmé cet arrêt, trouvant l'exposition de la foi chrétienne si pure, si claire, si précise et si complète, que toute explication, toute interprétation et tout éclaircissement devenaient inutiles.

Ainsi, tous les conciles œcuméniques et l'enseignement non interrompu de l'Église nous autorisent à accuser l'Église latine d'erreur et de prévarication, elle qui, n'étant qu'un membre de l'Église universelle, a touché imprudemment à ce qu'elle n'avait nul droit de toucher; elle qui a introduit dans le symbole œcuménique, malgré la défense bien formelle d'un de ses papes, Léon III, une interpolation diamétralement opposée à la doctrine révélée par Dieu. Jésus-Christ dit que *le Saint-Esprit procède du Père,* et les saints Pères du deuxième concile, se basant sur ces paroles, ont écrit dans le symbole ces paroles : « Nous croyons au Saint-Esprit qui procède du Père. » Les Pères du troisième concile œcuménique proclamèrent que l'Esprit saint « n'est pas étranger au Fils par l'unité de leur nature. » Tous les conciles œcuméniques et provinciaux se sont contentés de cette formule.

S'appuyant donc à son tour sur ces mêmes déclarations, l'Église orthodoxe sait de science certaine et

elle est profondément convaincue que l'Église latine a changé ce qui est immuable, qu'elle a altéré ce qui est inaltérable, qu'elle s'est permis des innovations dans la doctrine œcuménique sur le Saint-Esprit. Elle a usurpé le droit qu'elle n'avait pas de mutiler par la confusion des personnes divines la doctrine sur le mystère de la sainte Trinité, elle s'est donc séparée spontanément de l'unité de l'Église universelle, dépositaire de la foi commune et de la doctrine évangélique; elle a enfin accepté et reconnu un autre symbole, et par là elle a rompu les liens qui l'unissaient à l'Église orthodoxe ancienne et moderne, par conséquent elle a encouru les anathèmes des conciles œcuméniques.

Telles sont les convictions inébranlables de tous les orthodoxes sur le papisme. Ils le déclarent usurpateur d'une autorité et d'un droit qui ne lui appartiennent point; violateur d'une doctrine inattaquable; l'ennemi de l'Évangile et de l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Que l'on juge donc d'après cela de la bonne foi des paroles suivantes du P. Gagarin : « Quoi qu'il en soit des points controversés « entre l'Église russe et l'Église romaine, ils ne « tiennent pas la même place dans les croyances « des deux communions. Aux yeux du catholi- « cisme, le pape a, de droit divin, juridiction sur « toute l'Église; le Saint-Esprit procède du Père et « du Fils; ce sont des articles de foi explicitement

« définis et auxquels personne ne peut refuser son « assentiment sans cesser d'appartenir à l'Église « catholique. Il n'en est pas de même pour l'en- « fant de l'Église russe : à ses yeux, ces points « n'ont été l'objet d'aucune définition dogmatique. » (P. 50 à 51.)

Si le P. Gagarin n'a pas ici une arrière-pensée, il croit probablement que les Russes sont parfaitement indifférents à l'altération du symbole, et qu'il leur est permis d'accepter et d'interpréter arbitrairement le dogme, qui serait encore indéfini, sur la sainte Trinité et sur l'autorité de l'Église œcuménique. N'est-ce pas pour cela qu'il dit que les Russes, sous ce rapport, ne sont encore que des enfants dans l'Église? n'est-ce pas là la raison pour laquelle il les appelle si paternellement *les enfants de l'Église russe! Sed caveat!* mais qu'il prenne garde! il se pourrait bien qu'il se heurtât contre des hommes forts, dont les actes et les écrits prouvent assez que de tels hommes existent dans l'orthodoxie russe.

La religion chrétienne révélée et enseignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, chef et consommateur de la foi, a été annoncée par les apôtres ; elle a été scellée des sept sceaux du Saint-Esprit, par les sept conciles œcuméniques. *Nous ne devons pas croire plus qu'il ne nous a été enseigné.* Y ajouter un seul *iota* serait jeter le blasphème d'insuffisance sur la foi divine admise par les Pères de l'Église, qui

l'ont crue et confessée, et complète et parfaite, nous l'ont transmise telle qu'ils l'avaient reçue sous la garantie spirituelle des sept conciles œcuméniques. *Nous ne devons pas croire moins qu'ils ne nous a été enseigné*, de crainte d'altérer notre foi en quelque point essentiel. Tout changement dans une doctrine quelconque suppose le droit de libre examen, et l'absence de conviction déterminée fait naître naturellement l'idée du progrès. Mais le progrès n'a lieu que dans le domaine des choses imparfaites, c'est-à-dire des opinions humaines. En peut-il, en doit-il être ainsi dans tout ce qui concerne la foi enseignée par Dieu lui-même ? Là, malheureusement le catholicisme latin a pris cette coupable direction. Il a altéré ou éliminé certains articles de foi, il en a introduit d'autres tout à fait inconnus, sous des prétextes spécieux ou coupables. Il a ainsi donné naissance à un nouveau système de croyances, qui n'ont plus rien de commun avec les croyances chrétiennes de nos pères. En effet, lorsque la papauté eut affermi son siége à Rome, l'évêque de cette ville, après avoir soumis à son autorité absolue tout le monde occidental du moyen âge, qui était plongé dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, s'arrogea l'infaillibilité et l'autorité absolue dans l'Église au nom de l'apôtre Pierre, qui jamais ne l'avait possédée. Dès lors s'introduisirent des nouveautés de toute sorte, qui furent adoptées sans opposition. Les conséquences

en furent fatales pour tous les corps de l'Église d'Occident. On vit tous ses membres infectés d'une contagion dont les ravages furent terribles, mal profond dont les chrétiens d'Occident n'ont plus même aujourd'hui la conscience, tant cet état déplorable est devenu pour eux une seconde nature. Ces chrétiens ressemblent aux gens qui, ayant sans cesse sous les yeux un objet d'une laideur repoussante, s'y habituent peu à peu et n'éprouvent plus à le voir ni dégoût ni répulsion. Il n'en est pas ainsi pour ceux qui, dès leur plus tendre enfance, ont accoutumé leurs regards aux formes régulières de la beauté; toute difformité et toute laideur font naître en eux un sentiment d'invincible horreur.

Par la grâce de Dieu, l'Église orthodoxe d'Orient, jusqu'à ce jour à l'abri des influences pernicieuses d'une atmosphère empestée, s'est maintenue saine et pure, et elle se glorifie avec justice de sa beauté native. Nous trouvons la preuve la plus éclatante de ce que nous avançons ici dans les reproches qu'on fait à cette Église de son immuabilité et de son immobilité, reproches que l'on rencontre à chaque page dans les écrits des papistes en général et dans ceux du P. Gagarin en particulier. (P. 26.) Ce reproche, Vatican lui-même l'a formulé dans sa réponse à l'encyclique des patriarches. Le pape y blâme surtout l'orthodoxie de s'être immobilisée au ve et au vi^e siècle, et de n'avoir pas fait un seul pas

en avant depuis cette époque, prouvant par cette accusation même l'identité invariable de notre foi avec celle de nos pères. Aussi considérons-nous ces reproches comme autant de titres d'honneur, car nous y voyons une preuve de plus de la force inébranlable de cette foi avec laquelle nous chantons tous les jours avec une confiance enthousiaste : « Béni soit le Dieu de nos pères ! »

En admettant même que l'Église orthodoxe n'ait pas un sentiment bien arrêté sur les erreurs de l'Occident, il n'est point nécessaire de convoquer un concile œcuménique tel que le propose le prince jésuite pour élucider les points controversés. On peut sans ce moyen résoudre la question avec la coopération de l'Orient et de l'Occident. En effet, il suffirait de réunir les quatre patriarches d'Orient avec les évêques de leur obédience et des saints synodes indépendants, de les placer, pour ainsi dire, sous la présidence de quelque ancien pape de l'Occident, bien entendu orthodoxe, dont la foi était de tout point conforme à la nôtre ; puis, se basant sur les croyances de l'Église apostolique et œcuménique, il suffirait, dis-je, de prendre des décisions, de rendre des décrets sur une matière religieuse quelconque. Nous le demandons, quel est l'homme raisonnable qui, dès lors, douterait un seul instant qu'un tel concile fût œcuménique ? Qui douterait que ces décrets n'eussent la plénitude de l'autorité dans toute l'Église ? Les

anciens papes partageaient nos sentiments et nos doctrines; il importerait peu que l'évêque actuel de Rome jugeât à propos de s'en écarter.

Est-ce que par hasard le quatrième concile œcuménique, celui de Chalcédoine, a perdu de son caractère œcuménique, parce que le patriarche d'Alexandrie, Dioscore, les évêques et le clergé d'Égypte et de Libye, obéissant à ses suggestions, n'ont pas voulu reconnaître son autorité légitime? Ce concile a-t-il eu, oui ou non, le droit de condamner Dioscore et de le déposer? Nous le croyons: les quatre patriarches qui siégaient dans ce concile, c'est-à-dire celui de Rome, alors orthodoxe, ceux de Constantinople, d'Antioche et de Jérusalem, commencèrent, avant tout, par rechercher quelle était la croyance de Denys, d'Anastase, de Cyrille et des autres prédécesseurs de Dioscore; ils trouvèrent ces patriarches en parfaite conformité de foi avec eux. Aussi ce concile, malgré l'absence d'un patriarche, a-t-il été déclaré œcuménique, et ses décrets ont une autorité véritablement œcuménique. Il est vrai que dans l'opinion des orthodoxes, ainsi que l'observe le P. Gagarin, aucun concile n'est considéré comme œcuménique et infaillible, si ses décrets ne sont pas prononcés à l'unanimité par les cinq patriarches de l'univers, qui sont comme les cinq sens de ce grand corps de l'Église universelle, seul dépositaire de la parole du Christ et des institutions apostoliques, mais

encore faut-il que ces cinq patriarches rendent des décrets en tout conformes à la foi enseignée, annoncée et professée toujours, partout et par tous, dans le même sentiment que leurs prédécesseurs orthodoxes qui seulement à ce titre représentent les cinq sens dont nous parlions, dans toute leur intégrité et purs de toute altération.

Dès qu'un patriarche s'écartait de la doctrine, tous les autres le considéraient comme apostat et parjure à la croyance universelle et le retranchaient du corps de l'Église comme un membre malade, et ce n'était qu'après l'avoir deux fois averti qu'on l'abandonnait aux égarements de sa raison. Alors on cherchait parmi ses prédécesseurs celui qui s'était le plus illustré par son orthodoxie; et quand on en avait trouvé un qui ne s'était laissé entraîner ni par les passions de son temps, ni par des intérêts personnels, ni par l'éclat de sa chaire, un patriarche, enfin, dont la foi avait été d'accord et unanime avec l'orthodoxie ancienne, on prenait une décision qui avait un caractère essentiellement œcuménique et infaillible. Il est évident que dans ces conditions, l'Orient et l'Occident sont d'accord, et avec le jésuite Gagarin nous dirons: Qui oserait dès lors soutenir que l'Orient réuni dans un concile, et ayant pour soi la voix des papes orthodoxes, c'est-à-dire l'assentiment de tout l'Occident orthodoxe, ne représente point l'Église œcuménique et infaillible?

Supposons, par exemple, les quatre patriarches d'Orient réunis en concile avec leurs évêques et les saints synodes indépendants, dans le but de rechercher les raisons pour lesquelles, dans l'eucharistie, l'Église d'Occident prive les laïques et les enfants de la participation au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ; quelle voie suivraient-ils? Ils se baseraient d'abord sur les paroles du Christ lui-même : **BUVEZ-EN TOUS** ; et ensuite : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme* **ET SI VOUS NE BUVEZ SON SANG**, vous n'aurez point la vie en nous (Jean, VI), et enfin : « Celui qui mange ma chair et **QUI BOIT MON SANG** demeure en moi et moi en lui. » Puis ils s'appuieraient encore sur la pratique constante et uniforme jusqu'ici en vigueur dans l'Église universelle, pratique qui existe même dans toutes les communions chrétiennes séparées depuis longtemps pour des raisons diverses, de l'Église œcuménique. Dès lors le concile que nous supposons pourrait condamner le décret illégal du prétendu concile général de Trente qui, par des motifs puériles, a privé le laïque de la communion au sang du Christ et l'enfant de la communion entière. Si néanmoins, pour donner plus de poids à cette condamnation, le concile voulait obtenir le concours de l'Occident sur une matière aussi grave, il devrait s'adresser à l'évêque actuel de Rome. Dans le principe, et ceci est à la connaissance de tout le monde, les chrétiens d'Occident s'approchaient du calice, ils

étaient alors orthodoxes. Supposons que non-seulement Rome refusât sa voix et son adhésion à cette décision de notre concile, mais qu'elle condamnât même les évêques d'Orient, que resterait-il à faire? Il n'y aurait plus qu'à consulter les écrits des anciens papes orthodoxes de Rome, et s'en rapporter à leurs croyances d'autrefois. Or, voici la voix de Léon le Grand qui s'élève, de concert avec celle des Pères, et qui ordonne aux églises occidentales qui commençaient à adopter cette hérésie ou de faire communier les *chrétiens sous les deux espèces* ou de les en priver TOUT A FAIT. Léon soutient que le mystère de la communion ne peut subir un fractionnement sans devenir un simulacre sacrilége, *sacrilega simulatio*. Nous voyons dans cette dernière expression une allusion aux motifs que les papistes de ces temps, comme le font ceux de notre époque, alléguaient pour excuser la communion sous une seule espèce. C'est tantôt la crainte de renverser le calice et de répandre le sang, tantôt cette raison captieuse que toute chaire contient aussi du sang. L'adhésion juste et équitable d'un saint patriarche de l'Église d'Occident, véritable successeur des apôtres, étant ainsi acquise, les patriarches réunis en concile auraient le droit de prononcer une condamnation œcuménique contre l'altération de la doctrine de l'eucharistie. Et cette condamnation, aux yeux de tout chrétien raisonnable, ne devrait-elle pas avoir une autorité

œcuménique, nonobstant l'opposition probable et intéressée du pape contemporain? De même, si un concile œcuménique condamnait la disposition hérétique et pernicieuse de l'assemblée de Trente, qui prive les enfants de la communion, contrairement aux paroles du Christ qui dit : « *Celui qui mange ma chair* ET QUI BOIT MON SANG, demeure en moi, et moi en lui, » et ailleurs : « *Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne* BUVEZ SON SANG, vous n'aurez point la vie en vous. » Le concile des évêques orientaux consulterait encore les rituels et les règlements de tous les peuples chrétiens, sans en excepter même l'*Ordo antiquus Romanus* (voy., chez Gagarin, *Bull. Benedicti XIV*, § 24), et, les trouvant conformes à leur manière de voir, il voudrait encore corroborer son opinion du suffrage d'un des anciens évêques orthodoxes de Rome. Les Pères rappelleraient l'épître que le pape Innocent Ier adressait au concile de Milève, où nous lisons : « Nous trouvons insensée l'opinion des hérétiques Pélagiens, qui prétendent, suivant le témoignage de votre fraternité, que les enfants peuvent être sauvés sans le baptême; car si les enfants ne mangent pas la chair du Fils de l'homme et ne boivent pas son sang, ils n'auront pas la vie éternelle en eux-mêmes. » Notez bien que sans le baptême on ne pouvait leur donner la communion. On faisait donc communier les enfants aussitôt qu'ils étaient baptisés.

Plus loin nous trouvons encore ce témoignage de saint Augustin, complétement d'accord avec la doctrine du célèbre pape sur cet article et avec l'enseignement de l'Église catholique. « Réfléchissez, dit-il aux Pélagiens, à ce que vous aurez à répondre à Innocent, dont le sentiment est que tout enfant qui n'a pas mangé la chair du Fils de l'homme n'aura pas la vie éternelle. Vous assumez une grande responsabilité, non-seulement devant le pape, mais encore devant le Seigneur lui-même, dont le témoignage est invoqué par ce pontife. » Ce concile supposé des évêques d'Orient aurait donc pour lui l'assentiment de l'ancien Occident orthodoxe. Il s'appuierait sur l'enseignement des plus illustres docteurs, et serait incontestablement revêtu du caractère de concile œcuménique. En cette qualité il pourrait prononcer la condamnation de la doctrine qui prive les enfants de la communion. Cette condamnation aurait donc et devrait être considérée comme émanant d'une autorité infaillible. Les anathèmes prononcés par le conciliabule réuni à Trente se présentent donc ici comme hérétiques, comme insensés, comme une vaine élucubration de l'esprit scolastique; ils sont frappés par là même de nullité absolue. En effet, tous les hommes qui composèrent cette réunion ont fait preuve d'une ignorance inqualifiable de la doctrine de l'Église œcuménique. Ils ont prononcé l'anathème contre leur ancienne Église elle-même, et

contre deux coryphées de la doctrine religieuse, la gloire de l'Église œcuménique, contre Innocent et saint Augustin.

Au reste, cette forme de concile œcuménique, les patriarches d'Orient y eurent recours de notre temps même, lorsque se présenta la question du dogme de la procession du Saint-Esprit. Ils s'appuyèrent dans leur encyclique sur la concordance d'opinon de l'ancienne Église romaine, corroborée par celle du pape Damas, et c'est ainsi qu'ils trouvèrent une solution œcuménique à cette question controversée. Profonde fut alors l'émotion du Vatican, car il apprit ce jour-là qu'un pape lui-même avait depuis des siècles préparé des armes contre le siége de Rome. Et que cela ne nous étonne point : toutes les innovations que Rome devait introduire dans la doctrine de l'Église avaient été prévues et condamnées d'avance par le tribunal œcuménique. Si nous n'avions pas peur de nous lancer dans de trop longues digressions, nous pourrions indiquer ici une à une la condamnation œcuménique de tout ce que Rome a inventé dans la suite des temps. Tels sont entre autres le pain azyme, le manque de l'invocation du Saint-Esprit dans le mystère de l'eucharistie. Les assertions du jésuite Gagarin sont donc dénuées de tout fondement, quand il dit en parlant de l'Église orthodoxe : « Elle n'ose pas affirmer que l'Orient tout entier, réuni en concile représente l'Église universelle ; il n'y a donc dans toute

l'Église orientale séparée de Rome aucune autorité qui puisse interdire à un membre de sa communion de penser, sur la procession du Saint-Esprit, ce que pense l'Église romaine (p. 55). » N'est-ce pas pitié de voir combien ceux qui écrivent contre nous connaissent peu les bases inébranlables de la foi orthodoxe, et combien ils se laissent entraîner par l'esprit papiste! Ou bien devons-nous penser que, chez eux, c'est un parti pris d'entasser mensonge sur mensonge, lorsqu'il s'agit de nous et de l'orthodoxie?

L'autorité de la sainte Église œcuménique, par la voix des Pères orthodoxes de l'Orient et de l'Occident, est avec nous et nous prête la force de la vérité dans la réponse que nous allons faire au prince jésuite en employant ses propres paroles, mais en supprimant la négation : L'Église orthodoxe possède une autorité qui détermine ses dogmes; elle tient pour erreur et condamne les innovations romaines. En permettant des recherches historiques et théologiques concernant la doctrine papiste, elle a seulement en vue une réfutation scientifique; mais elle condamnerait comme hérétique quiconque oserait accepter les erreurs romaines.

Après avoir énoncé dans un sens négatif les réflexions que nous venons de citer, le jésuite tire la déduction ridicule qui suit : « Cette situation indécise de l'Église russe, dont on ne voit pas les liens sensibles avec les Églises d'Orient, paraîtra peut-être

extraordinaire à quelques-uns de nos lecteurs. » Nous ne pouvons comprendre cet aveuglement borné des adorateurs du papisme, tellement imbus de la doctrine du pouvoir monarchique du soit-disant vicaire du Christ, qu'ils ne s'aperçoivent pas de ce qu'il y a de monstrueux et de ridicule dans une unité soutenue par la force seule de la *police*, comme le dit le pape lui-même. Il est vrai que cette police, ce sont les divers ordres de moines, seul soutien d'un système d'unité qui tomberait, si ces ordres disparaissaient. Aussi pour de telles gens, l'unité fraternelle en Christ est inconnue et incompréhensible, ils ne peuvent concevoir cette alliance indissoluble qui réunit en un seul faisceau toutes les églises particulières, disséminées par toute la terre et en fait une seule Église sainte, œcuménique et apostolique ; ils croient nos Églises désunies parce qu'ils ne comprennent pas la communion spirituelle qu'établissent entre elles l'unité de la foi et une charité inaltérable.

Nous croyons avoir suffisamment fait voir combien les deux hypothèses mises en avant par le prince jésuite ont peu de valeur. Nous avons montré combien il est peu fondé à affirmer, 1° que l'Église russe, comme l'Église d'Orient, n'a pas d'opinion arrêtée sur ce qu'il faut penser des innovations de la papauté et de leur prétendue légitimité ; 2° qu'en vertu de ses principes orthodoxes, elle ne peut, sans le concours du moderne Occident,

former un tribunal infaillible auquel appartienne la solution des points controversés. Peu de mots ont suffi pour démontrer que nous n'avons nullement besoin de l'Église occidentale, assujettie au joug papal, pour obtenir des décisions infaillibles et œcuméniques; nous n'avons qu'à recourir à l'orthodoxie primitive de ce même Occident, représenté par les anciens papes orthodoxes. D'accord avec eux, nous possédons ainsi les suffrages des cinq siéges patriarcaux de l'Église universelle. Dès lors nous condamnons en toute justice et en toute vérité la papauté moderne infidèle à la vérité œcuménique; la papauté qui a osé violer le sanctuaire de la foi, et qui a poussé la folie jusqu'à prononcer l'anathème contre les institutions divines de la véritable Église catholique. Et maintenant, que le nouvel adepte du papisme nous dise sur quelles raisons il se base pour donner le nom d'œcuménique aux conciles catholiques romains qui ont altéré le symbole de la foi, jadis commune à tous les chrétiens, à ces conciles qui ont transgressé les commandements et les préceptes évangéliques, qui ont dénaturé les pratiques consacrées de l'Église, telles que les cérémonies du baptême, la liturgie, la communion sous les deux espèces, l'invocation du Saint-Esprit, etc. Que notre détracteur nous fasse voir les sources d'où découle la force de la vérité de ces deux articles de la foi catholique romaine sur lesquels, comme il l'avance lui-

même, l'ancienne Église œcuménique *reste muette.*

Nous avouons sincèrement que nous ne pouvons concevoir comment une entente réelle pourrait s'établir entre l'Église orthodoxe d'Orient et l'Église papiste d'Occident, même au sein d'un concile œcuménique. Trop de divergences existent entre ces deux Églises. Comment surmonter les deux grands obstacles qui naissent tout d'abord de la nature même de la papauté ! Suivant les idées occidentales, 1° le pape est le vicaire de Jésus-Christ, chef absolu de toute la chrétienté, l'unique dispensateur des dons du Saint-Esprit ; 2° le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Nous ne mentionnerons pas ici d'autres dissidences, sur lesquelles la conciliation n'est pas non plus facile. Cependant le jésuite Gagarin ne recule point devant ces obstacles, et propose hardiment un concile œcuménique. Voyons comment il le compose. mais avant tout, un mot sur le jésuite lui-même. Qu'on nous pardonne de faire part ici aux lecteurs d'une particularité qui nous frappe en lui. Nous en sommes à nous demander par quel miracle un homme à peine sorti de l'orthodoxie, à peine affublé du froc de la Société de Jésus, a pu se transformer au point de s'approprier les secrets, cet art de cacher le vide de la pensée sous les formes séduisantes d'un langage captieux et plein d'habileté.

Le P. Gagarin, apostat et jésuite, est Russe d'origine, élevé dans le giron de l'Église orthodoxe ; il dit

lui-même que dans son cœur il éprouve encore des sentiments qui le rattachent à sa patrie. Mû par ces sentiments, il se pose en conseiller, il s'offre pour guide dans tout ce qui a rapport aux grands intérêts nationaux de la Russie, et comme moyen de conduire sa patrie au bonheur, il lui propose... l'apostasie !! Tantôt, s'armant de la calomnie, il attaque le clergé russe, qu'il dénonce à l'empereur comme un ennemi dangereux ; tantôt, s'adressant au clergé, il lui montre dans le gouvernement un oppresseur de l'Église et du peuple, un tyran et un persécuteur de la religion (p. 42). Puis, opérant une nouvelle volte-face, il s'apitoie, il s'émeut, il pleure sur la Russie entière, sur cette chère patrie qu'il a abandonnée. Il dénonce un mal qu'il ne nomme point, mais qui, selon lui, ronge la Russie, et propose comme remède souverain la conversion au papisme. S'adressant au clergé, il s'écrie : « Il n'y a qu'un moyen d'affranchir l'Église russe, c'est la réconciliation avec Rome (p. 42). » Prenant le ton de la menace, il dit au gouvernement : « Il n'y a pas d'autre alternative, révolution ou catholicisme (p. 83). » Puis ailleurs encore : « Catholicisme ou révolution, voilà le terrible dilemme (p. 61). » En effet, père Gagarin, voilà un bien terrible dilemme : d'un côté la révolution, c'est-à-dire l'anéantissement de tout ordre civil ; d'un autre côté le catholicisme, c'est-à-dire la perdition de l'âme. Et pourtant les Révérends Pères ont usé de

l'un et l'autre moyen pour arriver à leurs fins : mais vaines et impuissantes tentatives ! L'Église catholique orthodoxe qui a régénéré la Russie dans les eaux du baptême, qui l'a nourrie du lait de la piété, qui l'a élevée jusqu'à l'âge mûr... la fortifiant avec la nourriture du corps et du sang du Seigneur, cette Église saura la garantir des piéges qu'on lui tend de toutes parts sur la voie qu'elle parcourt et où elle a été placée par les décrets de la Providence. Je l'ai déjà dit en commençant, il n'est pas dans mes vues d'aborder ici des considérations politiques qui ne sont pas de ma compétence. Et d'ailleurs, la Russie a sans doute des hommes profonds en politique, qui, s'ils n'en savent pas plus sous ce rapport que le prince Gagarin, sont sans doute plus compétents que moi. Il ne m'appartient pas non plus de discuter cette question au point de vue de l'Église russe. Elle possède, ainsi que le témoigne le P. Gagarin lui-même, des évêques et des pasteurs élevés dans les principes de l'orthodoxie, qui ont une connaissance approfondie des écrits des saints Pères. Ils ont sans doute assez d'expérience pour distinguer l'esprit de mensonge de l'esprit de vérité, sans avoir besoin de mes lumières ni de celles du jésuite. Je me borne ici à étudier le mode de réunion proposé par Gagarin au point de vue de la foi et de la moralité en général.

Chacun le sait, toutes les tentatives du Vatican contre l'Eglise orthodoxe d'Orient n'ont jusqu'ici ob-

tenu aucun résultat. Ni les intrigues directes ou indirectes des lazaristes, ni l'épître répandue à profusion parmi le peuple par l'évêque Illero, résidant à Constantinople, ni même les calomnies d'un certain homme vendu à leurs intérêts et digne associé des exploits des papistes, rien, en un mot, n'a prévalu contre la foi des orthodoxes. En désespoir de cause, les jésuites essayent actuellement leurs armes contre la Russie et les races slaves. Ici les bons pères changent de tactique. Un homme connu par l'inconstance et les variations de ses opinions, Jacques Pitzipios, puisqu'il faut le nommer par son nom, ne peut plus être employé utilement sur le nouveau théâtre de leurs exploits. Ils se mettent donc en quête d'un homme nouveau, ils l'ont trouvé : c'est une personne qui porte un beau nom ; il a le titre de prince, il appartient à une famille haut placée, il est connu lui-même pour la noblesse de son caractère personnel. C'est sous son nom que les jésuites se présentent à la Russie comme des conseillers sincères, qu'ils s'offrent comme seuls capables de la sauver des calamités à venir. Ils affectent de dédaigner le troupeau peu nombreux des quatre patriarches, qu'ils abandonnent à leur triste sort. Eh! qui ne connaît la fameuse devise des jésuites : diviser pour régner? Ils se font auprès du peuple russe les apôtres de l'indépendance, à l'égard du gouvernement et du clergé en même temps ; ils promettent aide et assis-

tance au gouvernement contre les dangers imaginaires qui le menaceraient de la part du clergé et du peuple. A cette fin, ils proposent une transaction entre le siége de Rome, d'une part, l'Église russe et le gouvernement, de l'autre : « Que l'Orient et l'Occident se réunissent dans un concile œcuménique. Cette auguste assemblée aura, aux yeux des deux partis, une autorité infaillible ; elle pourra donc prononcer sur les points controversés, soit en montrant que la contradiction n'est qu'apparente, soit en donnant aux questions en litige la sanction définitive qui leur manquait encore dans l'opinion des Orientaux ! et la décision d'une assemblée reconnue comme l'organe infaillible de l'Église universelle obtiendra l'assentiment de tout le monde (p. 54). » Le Père Gargarin, nous devons l'avouer, n'a failli ni à son ordre ni aux manéges en usage à Rome : il rampe comme le lierre pour s'attacher au tronc vigoureux des arbres de haute futaie, afin de mieux arriver au sommet, où tendent tous les vœux de ses acolytes. Voilà la raison de ses dédains pour les quatre patriarches pauvres ; voilà la raison de son silence, de son mépris affecté pour leur troupeau si peu nombreux ! Il les croit indignes de siéger dans son *auguste assemblée*, et il pense qu'on pourra parfaitement se passer d'eux. Ah ! c'est que probablement Rome, fidèle à ses anciennes machinations et prévoyant l'inflexibilité des patriarches orthodoxes, en tient d'autres en réserve, tout prêts à baiser la pantoufle

de Sa Sainteté. Vous le savez bien, ô père Gargarin! les schismatiques, au sujet du baiser à la pantoufle, ne sont pas de composition facile, témoin nos évêques et le patriarche Joseph, qui protestèrent à Florence contre cette pieuse cérémonie, malgré les exhortations des cardinaux, qui leur apprirent que les princes, voire même les rois et les empereurs, s'y soumettraient volontiers. Aussi le père Gargarin a-t-il bien soin de n'admettre à son concile œcuménique que le siége de Rome, l'Empereur de Russie et le clergé russe. Nous allons donc étudier le caractère de chacun de ses membres convoqués au concile; nous examinerons l'importance des points controversés que le jésuite propose à leur décision.

Selon le jésuite, la préséance dans ce concile revient de droit au siége de Rome: c'est un privilége antique, incommutable et invariable. Or, voici avec quelles prétentions se présentera le pape : de droit divin il a la juridiction directe sur toute l'Église ; le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, « car, dit le « père Gagarin, ce sont des articles de foi explicite- « ment définis et auxquels personne ne peut refuser « son assentiment et sa soumission, sans cesser d'ap- « partenir à l'Église catholique. » (P. 51.)

L'empereur de Russie n'assistera à ce concile qu'à la condition expresse que lui impose le père Gagarin; il s'exprimera ainsi : « Il ne me reste plus qu'à

savoir à qui, du pape ou du patriarche, je remettrai la part d'autorité spirituelle que je me suis arrogée (p. 61). » Le clergé, à son tour, répétant la leçon qui lui est faite par le jésuite, dira : « Je demande la garantie des franchises et des libertés que je ne possède pas aujourd'hui, et une émancipation de la tutelle que le gouvernement exerce sur moi depuis longtemps, mais surtout depuis Pierre Ier (p. 60). « Et le siége de Rome de lui répondre : Il n'y a au clergé qu'un moyen d'affranchir l'Église russe, c'est la réconciliation avec Rome (p. 42). » Et à l'empereur, ce dilemme foudroyant, « catholicisme ou révolution. » Cependant la bienveillance si naturelle au saint-siége et son indulgence apostolique (c'est le père Gagarin qui parle, p. 87) veut bien laisser à l'empereur le titre de protecteur de l'Église et d'évêque du dehors (p. 56). Le P. Gagarin va plus loin encore et lui fait accorder par le pape la grâce suivante : « La Russie restera toujours la première des nations du rite oriental (p. 81). » Et enfin, pour couronner cette surabondance de dons apostoliques, Gagarin promet que la Russie verra à Rome la défiance faire place à la confiance la plus entière (p. 81) » Tel est le porgramme de ce fameux concile tracé par la plume de notre très-sage conseiller. Tout y est arrangé pour le mieux, dans l'intérêt du Vatican et pour la réussite de ses machinations. Gagarin croit trouver chez les Russes orthodoxes de la sympathie pour ses projets

de réunion au papisme, et l'organisation même de l'Église russe les favoriserait. « Leur prédilection (des Russes) est pour les siècles passés; quelques-uns rêvent la restauration du patriarcat, tous acceptent avec amour et respect les enseignements et les exemples donnés par l'Église aux premiers siècles du christianisme; tous prêtent un oreille attentive à la voix des saints Pères et des conciles. Or, ce retour vers le passé, ce culte de l'antiquité chrétienne, les reporte nécessairement au temps où l'Orient et l'Occident étaient unis, où l'Église était une, qu'elle parlât grec ou latin. Ainsi, à quelque point de vue qu'on se place, on doit reconnaître que tout ce qu'il y a en Russie de vraiment dévoué à Jésus-Christ et à son Église doit finir par désirer un rapprochement sincère avec l'Occident (p. 80). Mais voici où l'esprit jésuitique se trahit le plus clairement: « Cette orthodoxie, dit le P. Gagarin, cette orthodoxie que l'on met en avant, cette Église orientale à laquelle on rattache tout un ordre de pensées et d'institutions, dès qu'on ne s'arrête pas à la surface et qu'on remonte un peu dans l'histoire, s'identifie avec l'Église catholique (papiste). La plupart des hommes de ce parti repoussent la pensée catholique par suite d'un MALENTENDU ! Ils sont attachés aux rites et aux cérémonies de l'Orient. à la langue et aux mœurs slaves; ils s'imaginent qu'il y a là quelque chose d'*incompatible avec le catholicisme!* et à leur insu ils marchent à grands

pas vers lui et subissent son action (p. 76.) ! »

Nous l'avons dit et nous le répétons une fois encore : il n'est nullement dans notre intention d'examiner si tout ce que Gagarin avance concernant le gouvernement russe et les sentiments du clergé et du peuple russes est exact ; nous ne voulons même pas approfondir l'immense obstacle qui s'élève entre le catholicisme actuel de l'Occident et l'ancien catholicisme apostolique œcuménique. Nous nous bornerons à examiner la question de l'Église russe en tant qu'Église orthodoxe, ou plutôt au point de vue de la vraie foi chrétienne, que le père jésuite veut soumettre à la décision de son concile pour établir l'union des deux Églises.

Ici trois cas peuvent se présenter :

A. Supposons que la crainte de la révolution prédite par le jésuite s'empare du gouvernement ; que le clergé, désirant trouver un appui à ses prétentions contre les abus du soi-disant despotisme de ce gouvernement, veuille changer un pouvoir national contre un pouvoir étranger, le pire de tous les pouvoirs, et que le peuple, entraîné par les mêmes raisons, se décide à renier les antiques croyances de ses pères et à embrasser le papisme : qu'en adviendra-t-il ?

Mais outre que nous sommes d'avance persuadé que l'Église orthodoxe *ne restera pas muette* et élèvera sa voix contre une apostasie quelconque, est-il possible que les Russes s'aveuglent au point de quitter

le sein tutélaire d'une mère dont ils ont sucé le lait, pour aller se jeter dans les bras d'une marâtre qui ne promet et ne flatte tant que pour mieux tromper? L'histoire de Russie confirme nos assertions par plus d'un exemple, et nous ne concevons point comment Gagarin, qui est Russe et qui connaît l'attachement inébranlable des Russes pour leurs rites, leur liturgie, les antiques et pieuses coutumes de leur Église, n'ait pas remarqué que les Russes considèrent les dogmes de leur Église comme une chose beaucoup plus essentielle et plus importante que les rites si artificieusement mis en première ligne par le père jésuite. Serait-il possible que les Russes consentissent à remettre entre les mains d'un simple mortel les droits divins, trahir la vérité évangélique solennellement proclamée au concile de Nicée? Et quoique le rite ait une importance, il y a quelque chose de bien plus incompatible avec le catholicisme orthodoxe, et que les jésuites, au nom de leur confrère Gagarin, affectent de ne pas remarquer: ce sont les deux points controversés sur l'infaillibilité papale et sur la procession du Saint-Esprit. De plus, comment les Russes, obéissant aux enseignements de l'Évangile et fidèles aux institutions de l'Église œcuménique, pourraient-ils admettre que la communion n'est point nécessaire pour le salut de l'âme. Comment oseraient-ils prononcer l'anathème contre tant de célèbres docteurs de l'Église chrétienne qui ont cru la communion sous les deux

espèces indispensable à tous les hommes, à tous les enfants? Un pareil anathème n'est possible à notre avis que dans la bouche d'un apostat, d'un homme qui a trahi la foi de ses ancêtres, il ne peut sortir que du cœur de ceux que le papisme a élevés dès l'enfance en dehors de la doctrine évangélique et œcuménique.

B. Supposons que le gouvernement russe et son clergé acceptent la réunion proposée sans le consentement du peuple, et même sans se préoccuper de son opinion.

Nous comprenons moins encore comment le P. Gagarin a pu supposer chez le gouvernement un tel degré d'aberration. Eh! s'il vous plaît, pourquoi cet avilissement et cette humiliation volontaire aux yeux de son propre peuple et du monde entier? Serait-ce pour se sauver, lui et son puissant empire, d'un danger imaginaire? Mais quel moyen de salut!!! une alliance avec un pape, dont le trône ébranlé ne se soutient que par l'intervention armée de deux puissances étrangères! Comment croire que le clergé russe, respecté du peuple, puisse consentir à trahir la foi orthodoxe professée par ses pères, à quitter le giron d'une Église au sein de laquelle il a reçu le vrai baptême? Se pourrait-il que ce clergé en vînt au point d'oublier ses devoirs envers cette Église, qui l'associe à la communion du corps et du sang du Seigneur, qui l'investit du *sacerdoce* et du *pontificat*, au sein de laquelle lui-même baptise et instruit depuis tant de

siècles le troupeau confié à ses soins, et où tant de fois il a eu occasion de dévoiler par la parole et par ses écrits les erreurs de la papauté. Et le peuple russe, si connu par son héroïsme et sa constance, se montrerait-il plus faible que ne le fut le peuple grec, qui, ployé sous un joug accablant sous Michel Paléologue, endura les cruelles persécutions suscitées par les intrigues du cardinal Pélage, légat du pape? Serait-il moins dévoué à la foi de ses pères que ne le fut encore une fois ce peuple grec qui rejeta la réunion décrétée au concile de Florence sous Jean Paléologue, qui obéissait à des intérêts purement temporels. Est-ce que l'histoire n'atteste pas que le peuple refusa la bénédiction et la communion des mains qui avaient signé une réunion condamnable au concile de Florence? Tous les faits que nous venons de citer ici se passèrent à une époque où la papauté n'était point encore si éloignée de l'orthodoxie qu'elle l'est maintenant, et cet éloignement va tous les jours en augmentant, grâce à ses innovations sans nombre.

Mais, nous objectera le jésuite, tous vos exemples ne prouvent qu'une vérité : Le petit peuple grec est un peuple barbare qui s'opiniâtre dans le schisme, et par conséquent indigne de prendre part à un concile général que je propose.

Oui, père Gagarin, vous avez raison, les grecs sont opiniâtres, très-opiniâtres, dès qu'il est question de l'antique orthodoxie. Et qu'y a-t-il de bien étonnant dans

tout cela? Ils sont les premiers auxquels fut annoncée la vérité évangélique ; c'est chez eux que se tinrent les principaux conciles œcuméniques qui ont terrassé tant d'hérésies ; c'est dans leur langue que furent composés et que se conservent jusqu'à nos jours ces conciles. Du reste, que le jésuite veuille bien s'en convaincre, le peuple russe et les peuples slaves ne nous le cèdent point en attachement et en fidélité à la foi orthodoxe ; qu'il ne s'y trompe pas, le jour où, par impossible, le gouvernement et le clergé de Russie voudraient forcer le peuple à adopter les innovations papales, ce jour-là s'élèvrait le cri formidable et sublime : *Orthodoxie de nos pères, ou révolution !* Et alors il ne resterait plus de choix possible entre les deux maux terribles que l'on cherche à susciter en Russie, entre l'APOSTASIE et la révolution. Telle serait, selon notre profonde conviction, le résultat des conseils mielleux de l'apostat russe, si l'on y prêtait l'oreille ; du reste, peut-être est-ce là le vœu secret du papisme.

C. Enfin,—troisième hypothèse, le gouvernement et le peuple de Russie acceptent la réunion proposée sans le consentement du clergé, ou bien le clergé et le peuple l'acceptent sans l'agrément du gouvernement. Mais qui serait assez aveugle pour affirmer que la Russie n'en serait point profondément ébranlée pour triompher des obstacles qui s'élèvent de toutes parts contre son projet, obstacles qui naissent de la nature

même de l'orthodoxie et du sentiment religieux des peuples slaves? Le P. Gagarin a recours à un moyen vainement essayé déjà au concile de Florence; il se promet de laisser au peuple ses rites et tout le côté extérieur de la religion, toutes les choses auxquelles il est habitué dès l'enfance. Il prétend que la question du rite est complétement indifférente pour le Vatican, il propose de concentrer toute l'attention sur les points controversés qui forment la partie essentielle de la confession papale. Sans doute il espère ainsi arriver à une espèce de transaction qui s'accomplirait sans bruit, sans danger de trouble et d'agitation. D'après ce système, les idées papales s'inoculeraient et s'enracineraient dans le peuple peu à peu et par la force du temps et de l'habitude.

Une pareille méthode fut tentée au concile de Florence; on eut bientôt fait de s'entendre sur le rite. C'est que dès les premiers jours, les Grecs avaient déclaré qu'ils ne consentiraient à rien changer ni à leur liturgie ni à leur culte; qu'ils ne consentiraient jamais à rien ajouter au symbole de la foi de leurs pères établi par les sept conciles œcuméniques. Force fut donc aux Occidentaux de déclarer inviolable tout ce qui existait chez les Grecs. Cependant malgré cette apparente condescendance, la papauté se nourrit de l'espérance secrète que peu à peu des circonstances plus favorables permettraient, comme l'exprime clairement la bulle de Benoît XIV,

d'introduire les changements tant désirés. Il s'agissait avant tout d'obtenir l'assentiment des Grecs sur les deux points essentiels.

Pour qui connaît les maximes et les principes du papisme, cette espérance n'est pas dénuée de toute raison d'être. Plus d'un exemple est là pour nous apprendre que dès qu'une Église a eu le malheur de reconnaître dans la personne du pape le représentant du Christ, le chef suprême des pasteurs, source de tous les dons du Saint-Esprit, elle est fatalement entraînée à accepter toutes ses décisions quelque étranges qu'elles puissent être. En effet, n'est-il pas seul compétent pour apprécier l'opportunité de l'application de l'axiome, *justis et gravibus causis?*

Tels furent les motifs qui facilitèrent aux deux parties les moyens de s'entendre sur la première question. Mais toutes les tentatives de conciliation sur les deux points essentiels du papisme échouèrent pendant trois années consécutives. Il fut impossible d'allier le mensonge à la vérité. Enfin, de guerre lasse, la majorité du petit nombre des évêques orthodoxes qui assistaient au concile, abreuvés de dégoût, de misères, de souffrances, signèrent la réunion des Églises. La conquête et l'esclavage menaçaient la patrie, dont la plus grande partie était déjà envahie et saccagée par un ennemi puissant, et l'empereur auquel Rome promettait beaucoup, comme toujours, quitte à oublier ses promesses, pressait les évêques

de signer la formule de réunion. Ils se soumirent, mais sous certaines conditions. Il fut stipulé, entre autres, que le pape ne s'immiscerait point dans l'administration de l'Église orientale. En retour, il lui fut accordé que, conformément à l'antique usage qui existait avant le schisme, on mentionnerait dans les diptyques le nom du pape vivant avec ceux des patriarches. Avant même la clôture définitive du concile, les Grecs eurent occasion de manifester leur résistance, lorsque le pape voulut faire nommer patriarche un homme qu'il déclarait très-magnifique, et lorsqu'il demanda impérativement la condamnation de Marc-Eugène, évêque d'Éphèse, qui refusait de signer les décrets du concile. Les Grecs tinrent bon et rejetèrent les prétentions du pape. Il fut encore stipulé que le symbole de la foi de Nicée resterait intact ; mais on admit une explication, que l'expression δι' υἱοῦ que l'on rencontre chez les Pères d'Orient et d'Occident, et celle de ἐξ υἱοῦ, qui ne se trouve que dans quelques Pères d'Occident seulement, indiquent également la causalité et la procession du Saint-Esprit, et que de cette manière l'addition du *Filioque* pouvait être tolérée chez les Occidentaux, qui avaient besoin de cette addition explicative. Tel est le replâtrage qu'on nomme emphatiquement la réunion des Églises. L'empereur en fut pour ses espérances politiques ; le pape parvint à se soustraire aux coups du concile de Bâle, qui voulait le dépo-

ser, et les Pères orthodoxes, de retour chez eux, délivrés de l'oppression, des misères et des privations qu'ils avaient eu à subir en Italie, laissèrent là les Romains avec leurs nouveaux dogmes et leurs prétentions papistes. Bientôt à Jérusalem, puis à Sainte-Sophie de Constantinople, ils repoussèrent publiquement cette réunion forcée. Marc d'Éphèse, et tous ceux qui comme lui étaient restés inébranlables et avaient refusé de signer les décrets de Florence, recueillirent tous les respects dus à leur courage et à leur fidélité à l'orthodoxie.

Il nous est facile maintenant de conclure que les mêmes circonstances devraient produire des conséquences pareilles. Admettons cependant que le concile proposé se réunisse, la première question qui s'élèverait serait celle-ci : Quelle cause extraordinaire a provoqué la convocation d'un nouveau concile œcuménique? car jamais un tel concile ne s'est réuni sans quelque cause majeure. Ainsi le premier concile œcuménique fut convoqué pour combattre l'hérésie d'Arius ; le deuxième concile fut réuni contre l'hérésie d'Eunome; le troisième contre celle de Nestorius ; le quatrième contre celle de Dioscore ; le cinquième contre celle des origénistes; le sixième contre les monothélites ; le septième contre les iconoclastes; de sorte que nous ne voyons pas un seul concile se réunir dans un but d'innovation. Ces conciles, s'appuyant sur les doctrines anciennes, n'a-

vaient pour objet que de démontrer et de dénoncer les erreurs qui surgissaient au sein de l'Église elle-même. Il est donc hors de doute que, dès l'ouverture du concile proposé par le jésuite, la première et la principale question qui se poserait tout naturellement serait celle-ci : Quelle cause extraordinaire a provoqué la réunion de ce concile? Quel mal trouble et agite l'Église? Qui a semé dans son sein la discorde? Comment ont été rompues la paix et l'antique harmonie? Or, si les Occidentaux sont de bonne foi, et s'ils viennent à ce concile, au nom de Dieu, que répondront-ils? Ils seront forcés d'avouer avec nous et avec les Russes orthodoxes, que, sans parler des autres innovations papistes, la discorde est née dans l'Église de deux articles bien connus de la doctrine romaine.

Un aveu pareil tranche de prime abord toutes les difficultés, et alors il devient évident qu'en prenant connaissance des décrets des anciens conciles respectés par les deux partis adverses, des anathèmes prononcés contre quiconque altèrerait d'un seul *iota* le symbole de la foi; il devient évident, disons-nous, que si ce nouveau concile est véritablement orthodoxe, la profession de foi des premiers conciles œcuméniques devra être déclarée canonique et suffisante. Toute discussion dès lors devient sans objet, les Occidentaux le savent aussi bien que nous; aussi, lors du concile de Florence, ils interdirent la lecture des actes des premiers conciles œcuméniques; ils savaient, et ils le

savent encore fort bien, que cette lecture des anciens décrets mettrait en évidence la fausseté des deux points de doctrine imaginés par Rome. Les papistes de nos jours ne consentiraient certainement pas à une franche explication sur les causes de la discorde qui scinde l'Église œcuménique, ni à un appel suprême aux actes et aux décrets des précédents conciles. Ne se renfermeraient-ils pas dans leur infaillibilité, et ne mettraient-ils pas en avant la proposition d'accepter purement et simplement leurs doctrines comme indiscutables et irréfragables, auxquels personne ne peut refuser son assentiment et sa soumission sans cesser d'appartenir à l'Église catholique (p. 51)? Ils présenteraient ces deux propositions au gouvernement russe et à son clergé, et les inviteraient à les signer comme articles de foi essentiels au catholicisme et conformes à l'ancienne doctrine, malgré leur nouveauté apparente.

Les pères jésuites se rapportent en idée au concile de Florence et se disent : L'empereur signera, car dans son effroi il n'aura que cette alternative, catholicisme ou révolution ; le clergé russe le fera de même, enchanté de s'émanciper de la tutelle du gouvernement par un acte de réconciliation avec Rome. En effet, à tout bien peser, le calcul est on ne peut plus juste. Voyez-vous, d'une part, le prétendu vicaire du Christ siégeant au sein de l'*auguste assemblée,* sur son trône pontifical, et affublé de son manteau d'infaillibilité ; il

préside comme un ordonnateur suprême de toutes les affaires spirituelles, comme seule et unique source des dons du Saint-Esprit, comme la personnification de l'Église romaine, *nunquam fallentis*. Voyez-vous ensuite, d'un autre côté, s'approcher, partagés entre la crainte et l'espoir, l'empereur de Russie et le saint synode sans chef visible, conservant pure la vérité chrétiennne, quoique *incomplète* et infectée de *byzantisme*, ainsi que l'a remarqué avec tant de profondeur d'esprit le père Gagarin. Mais alors, non-seulement la réunion devient facile, mais le concile proposé n'a plus de but, du moment que vous n'admettez ni émission d'opinions contraires, ni controverses religieuses, ni critiques. A quoi bon votre concile, à quoi bon exposer des évêques vieux et infirmes aux fatigues d'un long voyage? La fin de ce concile est arrêtée, réglée et décidée d'avance dans votre esprit; ces évêques ne sont-ils pas des hommes égarés, et dès lors peuvent-ils se passer de votre tutelle? Et votre pape, n'est-il pas de droit le seul tuteur et le seul père spirituel possible de ces vieillards opiniâtres, ignorants et surannés?

Ce que veut notre jésuite, ainsi que ses confrères, est donc clair et évident; mais, ne leur en déplaise! nous sommes convaincu que l'empereur de Russie et le saint synode ne refuseraient pas de prendre part à un concile, s'il était toutefois nécessaire, et si cette réunion était conforme aux règlements canoni-

ques ; mais que de son côté le jésuite en soit bien convaincu, s'ils y prenaient part, ils n'y seraient amenés ni par l'appât de quelques avantages temporels, ni par la crainte des dangers imaginaires, ni par le besoin de lever des doutes imaginaires sur les innovations papistes. Le jésuite se trompe de date : il se croit au temps d'un Jean Paléologue ou d'un Isidore de Kief. Nous l'affirmons sans crainte d'être jamais démenti, les autorités spirituelles et temporelles de l'Église russe n'assisteraient à un concile que mûes par un sentiment profond de charité évangélique et pour la gloire du Christ. Qui donc autorise le bon P. Gagarin à supposer que l'empereur et le clergé russes n'auraient dans cette circonstance que du dédain pour ce petit nombre de grecs dont on parle, et auxquels le jésuite lance cette phrase injurieuse : « On verra à quoi le chiffre des grecs se réduit ! »

Quant à nous autres grecs, nous le confessons nous-mêmes tous les jours en adressant nos prières à Dieu : « C'est pour nos péchés que notre nombre a diminué entre tous les peuples. » Nous laissons volontiers aux papistes la liberté de se vanter de leur multitude ; nous leur laissons toute latitude pour prouver l'orthodoxie de leur Église par le grand nombre des adhérents à leurs principes. Mais sous le rapport religieux, que peut prouver la statistique ? Rien... Ce genre de preuve est encore une des innovations de Rome. Quant à nous, *nous nous glorifions en la croix de Notre-*

Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde a été crucifié pour nous et nous pour lui. S'il est permis de se glorifier en matière religieuse, nous pouvons être fiers d'avoir conservé intacte la vérité évangélique, et seule œcuménique; le symbole de foi de Nicée, qui est encore parmi nous tel qu'il a été proclamé dès l'origine. Nous nous glorifierons donc de croire, de baptiser et d'administrer les saints mystères dans les mêmes formes que l'ont fait tous les peuples de l'Europe et leurs pasteurs pendant les dix premiers siècles; nous nous glorifierons de conserver cette forme du baptême qui rappelle plus parfaitement la mort et la résurrection du Christ; de recevoir la sainte communion sous les deux espèces, selon l'institution primitive; d'avoir pour mère l'Église pure et sans tache dont le chef est Jésus-Christ, notre Sauveur. C'est par la grâce et la puissance de ce chef que notre Église a pu résister à toutes les épreuves et à toutes les persécutions secrètes ou manifestes suscitées par les jésuites. Ces tirailleurs de l'armée du pape excellent à se faire des armes de tout: brochures, articles de journaux, où ils prodiguent la calomnie, cette arme dangereuse entre toutes les mains, terrible entre celles d'un prêtre et mortelle quand c'est un jésuite qui la manie. Voilà notre gloire; elle ne vient pas de notre grand nombre. Mais ce n'est pas tout : nous pouvons nous glorifier encore de posséder dans notre langue la traduction la plus correcte et la plus fidèle de l'Ancien Testament,

attestée par le Christ et ses apôtres. Le Nouveau Testament nous a été transmis dès l'origine et presque en entier dans notre langue maternelle; nous sommes fiers que les décrets des conciles œcuméniques, c'est-à-dire tout ce qui a rapport au gouvernement de l'Église, ait été annoncé et promulgué dans notre langue; nous nous glorifions de ce que nos Pères ont converti au christianisme tous les peuples, sans excepter *Rome* elle-même, sans le secours du glaive et de la flamme, mais avec les seules armes de l'humilité chrétienne et de la sagesse divine; de ce que nos Pères ont transmis la foi en Jésus-Christ pure et inaltérée. Nos Pères nous ont légué leurs œuvres, où la doctrine orthodoxe est exposée pour tous ceux qui veulent connaître la vérité dans toute sa plénitude et sa force vivifiante; nos Pères nous ont laissé des chants liturgiques qui embrassent toute l'économie du salut, et où l'on peut trouver l'instruction des simples et des sages, ainsi que la réfutation de toute erreur, ainsi que l'atteste d'ailleurs le jésuite lui-même (p. 27) : « Ils (les Pères grecs) mettaient sur les lèvres du peuple des cantiques qui précisaient nettement le dogme et réfutaient directement l'hérésie. C'est là ce qui donne à la liturgie grecque un caractère éminemment dogmatique et en fait un arsenal inépuisable contre l'erreur. » Leur doctrine a été le palladium du salut de nos ancêtres et des peuples de l'Occident jusqu'au xe siècle; c'est dans cette doctrine que les

saints trouvèrent leur justification ; c'est pour elle que les martyrs, depuis l'origine de la prédication évangélique jusqu'à nos jours, ont versé leur sang. Ce sang est la plus forte preuve qui doive et puisse nous convaincre que la foi que nous ont transmise nos Pères est complète, parfaite, immuable. Ce sceau divin nous enseigne que nous ne devons croire ni plus ni moins ni autrement, et que toute addition, ou altération, ou innovation, sous quelque prétexte qu'elle soit introduite, soit par des laïques, soit par des membres du clergé, soit même par un concile quelconque, emporte après soi l'anathème prononcé par nos pères : « Si « quelqu'un vous évangélise autre chose que ce que « vous avez reçu, qu'il soit anathème. » (*Galates*, I, 9.) Eh bien ! cette doctrine, nous avons su la garder intacte au milieu de toutes les persécutions suscitées par les impies, les infidèles et les faux frères. Oui, nous l'avons gardée, nous la gardons, et nous la garderons toujours ; ou plutôt elle a été, est, et sera conservée en nous (parce qu'elle ne vient pas de nous, mais qu'elle est un don de Dieu), tant que l'Évangile, son principe et sa force, existera ici-bas. Voilà ce qui fait la gloire de notre foi, et non pas le nombre ; car les idolâtres auraient plus de droit encore que les papistes à se vanter de leur nombre, puisqu'il y a quatre ou cinq fois plus d'idolâtres que de papistes dans le monde. Le nombre n'est point une preuve de la vérité ; ce n'est qu'un de ces so-

phismes habituels du papisme qui ne peuvent éblouir que les hommes simples et sans expérience.

Mais retournons à notre sujet. Nous l'avons déjà dit : Se pourrait-il que l'empereur et le clergé de Russie dédaignassent le troupeau peu nombreux des quatre siéges patriarcaux ?

D'un côté les malheurs politiques du siége de Constantinople, de l'autre l'accroissement progressif et constant de l'empire russe, nécessitèrent en Russie l'établissement d'une autorité religieuse indépendante qui concentrât entre ses mains le gouvernement de cette Église. Les patriarches d'Orient, consultés sur ce sujet, consentirent à l'établissement du patriarcat de Russie. Après la mort du patriarche Adrien, en 1703, Pierre le Grand, toujours préoccupé des intérêts de l'Église de son vaste empire, conçut la pensée de substituer au patriarcat l'autorité du très-saint synode. Or, pour fonder régulièrement cette nouvelle institution, il *demanda* le consentement et l'approbation des quatre patriarches, et fit une obligation au synode de consulter les siéges patriarcaux toutes les fois qu'il s'agirait d'affaires importantes. Cette obligation fut clairement énoncée dans les lettres adressées aux quatre patriarches; mais surtout à celui de Constantinople, il prouva plus d'une fois sa pieuse obéissance pour tout ce qui concernait les prescriptions de l'Église œcuménique. En 1716, les docteurs de la Sorbonne soumirent au même monarque un projet de réu-

nion des deux Églises. Ce grand homme renvoya le projet au saint synode, qui, après l'avoir étudié avec soin et ne le trouvant pas en tout conforme à la doctrine orthodoxe catholique, répondit, du consentement du monarque, qu'à lui seul il n'avait aucun droit de prendre une décision dans une affaire d'aussi grande importance; qu'il était absolument nécessaire de consulter toutes les autres Églises orthodoxes, mais principalement les quatre patriarches de l'Orient. La consultation eut lieu en effet, ainsi que l'atteste Meletius d'Athènes, dans son *Histoire de l'Église* (XVIII[e] siècle, ch. IV, § 5). Plus tard, lorsque surgit en Russie la question de savoir s'il fallait baptiser ceux qui passaient d'une autre communion chrétienne à l'orthodoxie, ou, en d'autres termes, si le baptême qu'ils avaient reçu était valable, l'empereur et le saint synode s'adressèrent aux quatre patriarches, dont la réponse fut affirmative ; ils dirent qu'il fallait user d'indulgence pour éviter toute contestation, selon les paroles de saint Basile. Ainsi le premier baptême des convertis à l'orthodoxie fut déclaré valable , et on les réunit à l'Église œcuménique par la seule onction du saint chrême, car ces personnes pouvaient être classées dans la catégorie indiquée par ces paroles de saint Cyprien : *Necessitate cogente et Deo indulgentiam largiente*, dont le baptême, comme celui des enfants faibles et dont on appréhende la mort, est valable quoique accompli

par un laïque. Il en fut encore de même lorsque les Anglais demandèrent leur réunion à l'Église russe. Le saint synode communiqua leur demande aux patriarches qui, en 1723, y répondirent amplement, ainsi qu'ils devaient le faire dans leur âme et conscience.

A en juger par tous les faits que nous venons de citer, il paraîtrait que ni Pierre le Grand ni le saint synode ne voulurent prendre sur eux des décisions qui auraient pu porter atteinte aux règles de l'Église œcuménique. Ils ne dédaignèrent point de s'adresser aux patriarches d'Orient, pauvres, dénués, déshérités de toute puissance matérielle, mais riches de la succession apostolique. Nous le demandons encore une fois, se pourrait-il que l'empereur de Russie et le saint synode, contrairement aux exemples de leurs prédécesseurs, abandonnassent l'orthodoxie et prêtassent l'oreille aux calomnies du jésuite qui dit (p. 38), que « les patriarches d'Orient, comme toujours, trahirent l'Église russe pour de l'or? » N'est-il pas merveilleux, disons-le en passant, que le prince Gagarin, apostat, et de plus jésuite, reproche aux autres des trahisons? Mais cela se comprend : un apostat, un déserteur est dans l'obligation terrible de flatter ses nouveaux maîtres et de payer ainsi l'asile qu'ils lui donnent. Ce n'est qu'à force de zèle et d'ardeur qu'il peut éloigner d'eux la méfiance et le doute sur sa sincérité ; et d'ailleurs ce n'est qu'en

s'étourdissant par le bruit de ses paroles qu'il parvient à étouffer les remords de sa conscience.

Mais enfin, puisque le prince le veut, admettons que le gouvernement et le saint synode consentent à la convocation d'un concile œcuménique incomplet, tel que le papisme en a déjà convoqué bon nombre : le cher prince croit-il donc véritablement qu'en séparant et en isolant les Russes des Orientaux, il trouverait parmi eux des hommes faibles et indifférents qui ne sauraient pas élever la voix pour la défense de la doctrine évangélique et œcuménique menacée d'altération ? Croit-il que personne ne protesterait contre une atteinte aux droits et à la dignité de l'Église œcuménique ? Qu'il y prenne garde ! les peuples slaves et les Russes principalement sont fiers du titre d'orthodoxes, et il y a peu de temps encore les faits ont constaté ce que nous venons d'avancer. Et d'ailleurs leur Église orthodoxe a des théologiens très-profonds, qui déjà ont résolu de la manière la plus satisfaisante le problème qui nous occupe actuellement.

Admettons encore que par manque d'énergie ou par ignorance dans l'art de défendre les antiques dogmes confessés et révérés par eux ; que par faiblesse de caractère et par esprit de concession excessive, les membres de l'Église russe souscrivent à la réunion ; admettons cela : croyez-vous que les papistes prouveront, par le seul accroissement de leur nombre, qu'ils sont dans la vérité et nous dans l'er-

reur ? Croyez-vous qu'en parvenant même à ajouter aux articles de foi, ils auraient prouvé, ainsi que vous voudriez le persuader, quand vous vous écriez d'un ton frivole (p. 54) « Elle (l'Église d'Orient) croira quelque chose de plus !!! » Et l'Évangile, et les décrets œcuméniques, et la doctrine orthodoxe des saints Pères, tout cela ne restera-t-il point comme un témoignage du peu de foi et de l'astuce des papistes? Est-ce que les corrections et les altérations des textes, que vous avez fait subir aux œuvres des saints Pères, aux livres liturgiques, ne sont pas là pour stigmatiser à la face du monde vos mensonges et vos faux-fuyants du nom qu'ils méritent.

Mais de notre côté, en admettant toutes les hypothèses que nous venons d'énumérer par condescendance pour un apostat, ne faisons-nous pas injure au gouvernement et au peuple de Russie en mettant en doute la fidélité du clergé russe, qui s'est consacré au service du Seigneur ? Les supposer capables d'ambitionner des gloires mondaines pareilles à celles du Vatican, c'est supposer l'impiété, la tiédeur pour la foi de ses pères chez ce peuple qui n'est devenu grand et puissant que par l'orthodoxie. Non, ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, et quelles preuves en faut-il ? L'empereur Nicolas, de glorieuse mémoire, engageant une guerre terrible pour mettre fin aux persécutions de toute nature qui s'élevaient contre l'Église orthodoxe en Orient ; le peuple versant

son sang avec un dévouement sans bornes à l'orthodoxie et à son souverain ; le clergé bénissant et encourageant l'armée, et adressant au ciel des prières incessantes pour une cause aussi sainte. Ce peuple n'est-il plus le même, ce clergé, cet empereur, héritier de son père, auraient-ils changé ? Cet empereur surtout, qui n'a posé les armes que sur les promesses formelles des puissances alliées de garantir la liberté des orthodoxes en Orient et la sécurité de la sainte Église !

Mais laissons de côté le concile convoqué par le prince jésuite, et voyons les raisonnnements étranges et contradictoires qu'il nous offre comme base du papisme, afin que chacun puisse apprécier la faiblesse et la puérilité de ces sophismes. Gagarin dit (p. 54): « Seulement, elle (l'Église d'Orient) croira quelque chose de plus. » Cela nous rappelle le premier concile œcuménique, qui, voulant définir essentiellement le dogme de la consubstantialité de Dieu le Fils avec Dieu le Père, consacra l'emploi du mot ὁμοιόυσιος, en opposition au mot employé par les Ariens, ἀνόμοιος. Que firent les demi-Ariens ? Ils firent tous leurs efforts pour introduire le mot ὁμοιόυσιος. Tout l'artifice de leur sophisme s'appuyait sur le peu de valeur et le peu de cas de la lettre iota, qui constitue toute la différence des deux mots. Les ignorants, ne comprenant pas toute la portée de cette différence, accusaient les orthodoxes

d'opiniâtreté, disant : « Pour un seul iota (pour un seul trait, suivant l'Évangile), ils troublent l'univers ; on ne demande qu'un seul iota, ni plus, ni moins ; l'admission de cet iota réunirait tous les partis et mettrait un terme aux querelles qui partagent le monde. » Nous posons la question suivante : Pourquoi donc Liberius et Jules, sans parler d'Athanase et des autres Pères, pourquoi ces deux papes romains ne voulurent-ils pas accorder l'insertion de ce seul iota ? Parce que l'iota, lettre si petite que nous la voyons à peine, aurait grandi de toute l'étendue de la différence qu'il y a entre les mots ὁμοούσιος et ὁμοιούσιος, et se serait changé en une colonne qui s'élèverait jusqu'aux nues. *Ce quelque chose de plus* du prince nous fait absolument le même effet que l'iota que les Ariens voulaient insérer pour séduire les ignorants. Au concile de Florence on fit à Marc d'Éphèse cette observation : « Il n'y a qu'à ajouter quatre syllabes, et la paix est rétablie entre nous. » Marc répondit : « Si cette addition d'un mot de quatre syllabes est en effet une chose sans portée, pourquoi donc une discussion aussi animée ? Pourquoi tant d'efforts pour obtenir cette interpolation; si contraire à ces paroles de l'Évangile (*qui procède du Père*), si contraire à la foi des Pères de Nicée et d'autres conciles œcuméniques ? Pourquoi nous exposer au danger de l'anathème de l'Église œcuménique par une addition insignifiante ? Mais si cette addition a une importance sérieuse,

alors l'Église orthodoxe a raison de s'opposer avec tant de fermeté à l'innovation. » Et en effet, il ne s'agit point ici d'un objet de peu d'importance ou d'un petit détail, ainsi que l'assure le jésuite ; non, il s'agit de l'humiliation et même de l'anéantissement de l'autorité et de la dignité de l'Église une, sainte, œcuménique et apostolique ; il s'agit de la destruction de la foi, confessée dès l'origine par toute la chrétienté, et qui dit : « Je crois en une Église unique, sainte, œcuménique et apostolique. » Cette foi, nous l'avons jurée à notre baptême, à notre ordination, et en recevant la communion ; nous renouvelons cette promesse dans nos prières de tous les jours. Ces commandements tout maternels de l'Église sont essentiellement nécessaires pour le salut de nos âmes ; et le papisme, en usurpant les droits de l'Église, les a abrogés, éliminés comme inutiles ; il a même prononcé l'anathème contre ceux qui restent fidèles. C'est qu'il s'agit, en réalité, de l'introduction de deux principes dans la nature divine, de la confusion des deux personnes de la sainte Trinité. Est-ce là votre *quelque chose*, bon père? C'est que votre remède fabriqué avec le *tanquam ab uno principio*, loin de cicatriser la plaie, la blessure, ne fait au contraire que la corroder encore plus profondément. Car cela veut dire qu'en effet il y a deux principes ou deux causes dans la Divinité, mais qu'on peut les admettre comme n'en faisant qu'une. Vous-même, ne reconnaissez-vous point toute la

gravité de ces points en litige, lorsque vous déclarez ces deux points si essentiels, que l'on ne peut être catholique sans les admettre, laissant tout le reste dans la catégorie des choses indifférentes? Il ne s'agit point ici de controverse théologique, il s'agit de prouver l'hypocrisie des artificieuses insinuations du bon prince. Il se peut que quelques lecteurs n'aient pas une idée bien claire de ce que veut dire ce « quelque chose de plus » jésuitique, dont l'invention est due au fameux sophiste Joseph de Maistre. Dans le fait, ce « quelque chose de plus » n'est qu'un enfantillage ridicule et sophistique, surtout maintenant que les croyances des papistes, suivant la loi du progrès, ont eu l'occasion de croître et de multiplier.... mais nous reviendrons sur ce sujet.

Dans un autre passage, le P. Gagarin dit (p. 56) que nous qui ne reconnaissons comme autorité infaillible que les conciles œcuméniques, c'est-à-dire la voix de l'Église universelle qui s'est fait entendre dans les sept conciles, nous n'avons le droit ni de condamner, ni de rejeter les deux points suivants: 1° que le pape, de droit divin, a l'autorité sur toute l'Église; 2° que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Aux yeux de tout catholique romain, ce sont là des articles de foi définitivement décrétés auxquels personne ne peut refuser de croire, sous peine de ne plus appartenir à l'Église romaine. Mais il n'en est pas ainsi de l'Église orthodoxe, parce que l'Église universelle

est *toujours restée muette* et ne s'est point encore prononcée sur cette matière. » Mais si l'ancienne Église œcuménique est toujours restée muette sur cette matière pendant près de dix siècles, sur quelle autorité se fonde donc notre pieux conseiller pour établir ses convictions ? N'est-ce point là une contradiction pour le moins fort étrange ? Ainsi, d'après lui, les sept conciles œcuméniques n'auraient donc été convoqués, pour ainsi dire en dehors de l'Église œcuménique, que pour décréter tant de réglements d'importance secondaire, et pour rester toujours muets sur les deux points controversés et fondamentaux du papisme sans lequel, suivant le père jésuite, nul ne peut être chrétien ?.. Allons donc ! n'est-ce pas là plutôt une preuve flagrante que ces deux articles de la foi papiste étaient tout à fait inconnus à la sainte Église ? Le silence absolu sur un tel point prouve qu'il n'existait pas. Mais le savant abbé Jager, le confrère du P. Gagarin, a très-adroitement su trancher ce nœud gordien du silence avec les merveilleuses paroles que voici (*Vie de Photius*) : « On n'en parle pas (c'est-à-dire dans l'ancienne Église), parce qu'on ne le croyait que trop !!! »

L'Église romaine sait depuis longtemps qu'en s'appuyant sur les saintes Écritures, sur les décrets de l'Église œcuménique et apostolique, sur la doctrine authentique des Pères, il est facile de combattre les innovations dans lesquelles elle s'est précipitée

avec un aveuglement irrésistible; aussi a-t-elle eu soin de s'arroger l'autorité infaillible et le droit de disposer des divins mystères. C'est de cette manière qu'elle a su classer quelques-unes de ces innovations dans la catégorie des choses indifférentes, d'autres dans celle des coutumes vieillies, d'autres encore comme pouvant (*injustis gravibusque causis*) être abrogées par suite de dispositions secrètes, et enfin établir comme immuables et comme articles de foi les deux points principaux dont il a été question plus haut. Ainsi elle a classé parmi les vieilles coutumes, elle a même anathématisé des vérités établies par les saintes Écritures et confessées par toute la chrétienté, tandis que ces deux points, dont il n'est question nulle part dans les saintes Écritures, qui furent inconnus à l'Église œcuménique, demeurée muette à cet égard pendant dix siècles; ces deux points, invention des hommes inconnus et ignorants, elle les a placés en tête de son symbole. La raison en est facile à saisir, même pour les personnes peu familiarisées avec ces questions. Le premier point investit le pape d'un pouvoir suprême, et l'autre de l'infaillibilité; il lui confère deux titres très-rapprochés l'un de l'autre et qui se corroborent mutuellement, ce qui en réalité, et bien expliqué, veut dire : usurpation de l'autorité et de la puissance de l'Église œcuménique, au mépris de la doctrine évangélique et œcuménique. Là se trouve la première et principale cause de toute cette

lutte séculaire de l'Église orthodoxe catholique contre les prétentions ambitieuses et progressives du papisme. Qu'on ne s'imagine point cependant que nous voulons par ces paroles dénier au siége apostolique de Rome ses droits antiques, c'est-à-dire la présence dans les conciles ou l'honneur d'énoncer le premier son opinion, à la condition toutefois qu'il ne sorte pas de l'orthodoxie. Nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons déjà dit précédemment, que nous reconnaissons les conciles de l'Église orthodoxe catholique comme étant œcuméniques, lorsqu'ils avaient aussi le suffrage des anciens et célèbres évêques de Rome, représentant les croyances de tout l'Occident, alors orthodoxe. Les négations du pape actuel et des autres innovateurs n'y peuvent rien. Ces négations ne pourraient en aucun cas affaiblir notre profonde conviction sur la vérité des choses.

Voyons maintenant ce qui pousse le P. Gagarin à tant insister sur l'inviolabilité du rite. Ce n'est pas sans motif qu'il s'étend sur cette question et lui attribue tant d'importance. Il paraît s'imaginer que les Russes et les Slaves orthodoxes, en raison de leur ignorance et de leur simplicité, s'attachent beaucoup plus au rite qu'au dogme. C'est dans ce but qu'il cherche à établir que toutes les fois que le siége de Rome a voulu ramener les Orientaux à l'unité, il n'a persécuté que les erreurs contraires à la foi romaine, mais qu'il a toujours *respecté et ménagé leurs véné-*

rables rites. Ce sont les propres paroles de Benoît XIV, ajoute le jésuite, afin de donner plus d'autorité à sa pensée et de produire plus d'impression sur l'esprit du lecteur innocent. Mais ces erreurs contraires à l'Église romaine, et que le siége de Rome poursuit avec tant d'acharnement, c'est d'abord la croyance en une Église, une, sainte, catholique et apostolique, la fidélité à son autorité œcuménique et infaillible. C'est là encore l'histoire de l'usurpateur, qui se voit dans la triste nécessité de persécuter tout défenseur des droits légitimes de l'ancienne dynastie. La deuxième erreur prétendue à laquelle le siége de Rome fait la guerre à outrance, c'est la foi professée à Nicée et consacrée par les sept conciles œcuméniques, la foi au Saint-Esprit, qui procède du Père. Mais pourquoi cet acharnement ? C'est afin de nous forcer à croire à ce *quelque chose de plus* du P. Gagarin. C'est, comme on le sait, toujours la même leçon abrégée et facile à comprendre que le siége de Rome, en maître doué d'une souveraine sagesse, nous adresse depuis des siècles avec tant de persévérance, et que nous, écoliers de peu d'intelligence, nous ne pouvons parvenir à bien comprendre aujourd'hui, sans donner pour l'avenir l'espérance de plus de succès.

Voyons maintenant l'honneur que nous fait le saint-siége en déclarant notre *rite oriental digne de respect*. Ici, comme il est aisé à chacun de le voir, le

papisme change d'allure, modifie ses moyens, et il devient un véritable *saint piége.* Il faut d'abord bien remarquer que sous ce nom si élastique de *rite* il confond indistinctement les choses les plus indifférentes avec les choses les plus sérieuses. Ainsi, il confond les institutions et les préceptes de Notre Seigneur Jésus-Christ, les constitutions apostoliques, la pratique immuable et les doctrines de l'Église auxquelles Rome, lorsqu'elle était orthodoxe, se soumettait avec plus de ferveur que toute autre Église, et sans lesquelles, d'après les propres paroles des anciens papes, le salut était impossible ; nous disons que tout cela est confondu indistinctement et insidieusement avec d'autres objets d'un tout autre caractère. Ainsi, il est absurde de placer dans une même catégorie, avec des vérités essentielles, l'usage de s'agenouiller ou d'incliner la tête, de faire le signe de la croix avec tels ou tels doigts, de gauche à droite ou de droite à gauche ; de donner aux habits pontificaux telle ou telle forme ; de chanter dans les églises des hymnes sacrées avec ou sans le secours de la musique instrumentale, etc., etc. ; quoiqu'aux yeux de l'homme impartial, les antiques usages doivent toujours avoir plus d'attrait.

Mais encore il est bon de connaître comment la bulle de Benoît XIV, *Allatæ sunt*, nous laisse, à nous autres schismatiques, ce vénérable rite. Le P. Gagarin l'a citée en entier, comme pour nous fournir des pièces

à conviction contre le peu de sincérité des concessions papistes. Nous citons le § 6: *In unione curandâ, ritus esset illæsus.* Or, il est indubitable que tous les efforts du siége romain ont toujours tendu, sinon à anéantir complétement tout ce qui est antique et vénérable dans le rite orthodoxe, tout au moins à l'infecter du poison de l'erreur. C'est la pratique des barbares, qui abîment tout ce qu'ils ne peuvent enlever. Je l'avoue, ce mot de ma part et dans la question qui nous occupe est dur, mais quel homme pourrait rester impassible et ne s'armerait point de sévérité devant toutes ces furibondes attaques que dirigent contre la sainte Église ces hommes revêtus du sacerdoce, consacrés au service de la vérité, et qui, ne pouvant la combattre face à face, recourent, suivant l'expression de Léon Ier, à une sacrilége hypocrisie pour séduire les simples! Ce que nous allons dire convaincra tout lecteur impartial.

C'est un fait avéré, que l'Église une, sainte, catholique, dès les temps apostoliques, opérait le saint mystère du corps et du sang par la prière et par cette invocation au Saint-Esprit : « Et faites de ce pain.... et de ce qui est dans ce calice.... en opérant ce changement par l'assistance de votre Saint-Esprit. » C'est la règle établie par les liturgies de tous les peuples chrétiens, par toutes les Églises, règle qui existe encore de notre temps dans les liturgies grecques, dans les plus anciennes liturgies latines, dans la

liturgie mozarabique espagnole, dans les liturgies nestorienne, arménienne, syriaque, cophte, éthiopienne, ancienne arabe, et enfin, dès le VIII[e] siècle, dans celle des Slaves. Tout ceci est d'accord avec l'antique doctrine des saints Pères. Le savant Renault, se basant sur ce témoignage de toute la chrétienté, où il voyait un accord œcuménique et séculaire, protesta justement contre ceux qui introduisaient des innovations dans l'acte du mystère du corps du Christ, contrairement à l'établissement de l'invocation du Saint-Esprit. Ce glaive à deux tranchants ne perce-t-il pas au cœur le papisme, qui osa exclure cette invocation de sa messe basse, et refaire le rite de la liturgie chez tous les chrétiens qui se sont soumis à lui ? « C'est en faisant réimprimer, par une sollicitude toute paternelle, les rituels orientaux, en éliminant toute erreur, en corrigeant l'eucologe, qu'ils prétendaient laisser intact le rite grec (*bulle*). » Peut-on se rire avec plus de sacrilége et d'audace du saint sacrement? Un pareil rite n'est plus ni oriental ni latin.

La défense de donner la communion aux enfants en bas âge, défense toute nouvelle et introduite par les latins, est encore une atteinte sacrilége à l'usage de l'antique Église œcuménique. » Dans les premiers siècles, l'Église avait coutume d'administrer, après le baptême, l'eucharistie aux enfants nouveau-nés, sans la croire toutefois nécessaire pour le salut éternel

des enfants; c'était simplement une coutume. Dans l'Église occidentale, depuis plus de quatre siècles, on ne donne plus la communion aux enfants.» (*Ibid.*) Puis cette bulle déverse sans honte l'injure sur la sainte Église œcuménique, qui pendant dix siècles fut la gloire et la lumière de tout l'univers. « On ne peut, dit-elle, admettre les enfants à la communion des mystères du Christ sans une grande indécence (*sine indecentiâ maximâ*) et sans une injure au saint sacrement (*sacramenti injuriâ*). » (*Ibid.*) Le papisme, après avoir souillé l'Église romaine, jadis sainte et orthodoxe, a toujours su trouver, à chacune de ses innovations, des paroles injurieuses contre l'Eglise universelle, qu'il outrage de la manière la plus indigne. C'est ainsi que le fameux apostat Arcudius, en blâmant le baptême par immersion de l'Église orthodoxe, le nomme offensant, indécent et abominable, et pousse la calomnie jusqu'à accuser les prêtres grecs d'infanticide, assurant qu'ils noient les enfants. Peut-on pousser la calomnie jusqu'à un dévergondage plus effréné, et jeter plus de blâme sur le mode du divin baptême! Et tout cela se fait et se dit du consentement des très-saints papes et du saint-siége, pendant qu'il proteste que « l'on ne doit rien *introduire* « *de nouveau* dans le respectable rite d'Orient, afin « de n'en pas altérer la sainteté!!! »

N'est-il pas étrange, après toutes ces promesses, d'entendre de la bouche même de Sa Sainteté, dans

des instructions sur la conversion des Éthiopiens, qui consomment le saint mystère avec le pain fermenté, et communient sous les deux espèces, les paroles suivantes (*Ibid.*, § 25) : « S'ils veulent officier avec le pain azyme, qu'on ne les empêche point, mais qu'on déshabitue peu à peu les laïques de la communion sous les deux espèces. » Ainsi, Sa Sainteté, qui vient de recommander : *Ne venerabili orientali ritui detrimentum inferatur*, détruit par ces deux propositions si courtes deux points essentiels de la chrétienté (car la signification de l'expression *si volunt* devient claire pour chacun). Par la première proposition, le pape détruit la croyance que le Christ n'est pas la Pâque figurée par les azymes ; par la seconde, il contredit les paroles formelles du Seigneur : *Buvez-en tous.* Et cependant on entend sans cesse répéter le fameux *nihil innovandum!* Notre prince, sans retenue aucune, et sur la foi de ces paroles, dit hautement (p. 4) : « Aux yeux de certaines personnes, toutes les fois qu'il s'agit de ramener une Église particulière à l'unité de la foi, Rome conserve l'arrière-pensée de lui imposer la liturgie et la discipline de l'Église latine. Rien n'est plus faux. » Et dans un autre passage : « Nous affirmons que le saint-siége a toujours voulu sérieusement et sincèrement le maintien du rite oriental, et que dans sa pensée la destruction ou l'altération de ce rite n'a jamais été une des conditions de la réconciliation. »

Certainement, la destruction ou l'altération du rite n'entrèrent jamais et n'entreront jamais dans les conditions publiquement avouées; mais le saint-siége ne s'est jamais départi de ses intentions secrètes, si bien exprimées par ces paroles: *Pedetentim arcendi sunt.* Tout ce que le P. Gagarin raconte depuis la page 7 jusqu'à la page 10 sur la réunion de quelques évêques russes de 1596 ne fait que démontrer jusqu'à l'évidence ce que nous venons dire. Il avait été dit dans les conditions de la réunion : « Sauf, toutefois, à nous de conserver nos rites, la manière d'administrer les sacrements et de faire le service divin selon la coutume de l'Église orientale. » Mais plus tard, et en quelques années, Rome avait déjà élevé de nouveaux apostats, et en 1720, à Zamosc, leur soumission allait jusqu'à consentir à l'introduction de certains décrets qui altéraient ou détruisaient plusieurs actes rituels établis depuis une haute antiquité, et le pape Benoît XIII, après mûre réflexion, leur octroya la permission d'agir selon leur cœur. Quelles que fussent ces altérations, elles dénotent évidemment les pernicieuses arrière-pensées du papisme pour tout ce qui concerne le *vénérable rite oriental,* ainsi qu'il se plaît à le nommer. Mais nous avons tort de vouloir exiger du papisme le respect des statuts de l'Église orthodoxe, puisque, dans l'Église de son obédience, il a arbitrairement perverti tout ce qui a rapport au divin mystère du corps et du sang, et

même le symbole de la foi confirmé par tant de conciles, et scellé par tant d'anathèmes solennels.

C'est donc par ces moyens que le siége de Rome se laissant entraîner aux opinions erronées, après avoir tout altéré dans son domaine, sans en excepter même la doctrine sur l'incompréhensible essence de la Trinité, s'attache peu à peu, ou comme il s'exprime, *pedetentim*, à l'anéantissement de toutes les règles apostoliques de l'Église œcuménique. Pour y arriver, il les range tout d'abord dans la catégorie des rites et de la discipline, tout en les appelant *venerabilia*. Mais comme ces règles sont encore un des témoins trop compromettants des fausses doctrines du papisme, il les fait encore descendre d'un degré et les range dans la catégorie des choses tolérables, mais qu'il faut rectifier, *euchologium emendari*, et, en fin de cause, on n'attend plus qu'une circonstance opportune pour les détruire définitivement ou pour les altérer dans leur essence, toujours sous quelque prétexte spécieux. Alors on a recours tantôt aux *justæ et graves causæ*, tantôt au *sine indecentiâ maximâ*, tantôt à l'*injuria sacramenti* et quelquefois même aux suppliques adressées au saint-siége par les apostats eux-mêmes. Et alors l'œuvre de la destruction de la sainte Église œcuménique avance avec une rapidité effrayante. L'altération ou la destruction d'une chose entraîne après elle une nouvelle altération, une nouvelle destruction, car les blessures toujours visibles dont

on accable le corps des saines doctrines, en criant vengeance, irritent la colère des destructeurs et les poussent aux dernières extrémités, et rien ne doit rester debout, tout doit être anéanti. Et qui le croirait? la divine liturgie des mystères présanctifiés, ce rite si saint des temps apostoliques, que l'Église orthodoxe a regardé comme un trésor sans prix; cette liturgie à laquelle on ne peut assister sans émotion et sans contrition, cette liturgie elle-même n'a pas échappé aux attentats du papisme, qui l'a anéantie chez les maronites gagnés à son système. (*Bull. Benedict. XIV*, § 31.)

Que l'on ne me fasse pas l'injure de penser que mes paroles sont dictées par le désir de convertir ou de réformer l'Église papale. Non, je me propose seulement de faire voir quels moyens iniques le papisme emploie pour ruiner les institutions de l'Église œcuménique. Nous voudrions prémunir les faibles contre la séduisante promesse du *nihil innovandum*. Nous sommes profondément convaincus qu'une réforme est impossible dans cette Église, aussi longtemps qu'elle se laissera entraîner par le besoin insatiable des innovations en matière religieuse, qui la pousse irrésistiblement à inventer de nouveaux dogmes. Quels résultats ont produits les critiques et les reproches dirigés avec tant d'énergie contre les actes illégitimes et antichrétiens des papistes par les Rinald, les Lebrun, les Bon, les Calmet, et même par Petaut,

tous papistes si zélés? Et, qui le croirait ? le docteur angélique, Thomas lui-même, a énoncé l'opinion que le mode de baptême par immersion est le plus exact et le plus conforme à l'antiquité? Il ne reste donc qu'un seul espoir de mettre un terme aux erreurs de l'Église romaine : c'est que l'initiative vienne des chrétiens occidentaux eux-mêmes, de leurs propres pasteurs, voire même de Sa Sainteté, lorsqu'ils se demanderont un jour : Pourquoi ne recevons-nous pas et n'administrons-nous pas le baptême par une triple immersion, ainsi qu'il a été réglé par les Apôtres et qu'il se trouve écrit dans notre rituel? Pourquoi ne communions-nous pas suivant l'institution du Seigneur, ainsi que l'ont fait nos pères? Pourquoi notre liturgie n'est-elle plus la même que celle de nos prédécesseurs? Pourquoi ne confessons-nous plus le symbole de la foi de Nicée? Pourquoi?... Pourquoi?... Mais, hélas! aucune voix semblable ne s'est élevée et ne s'élèvera jamais contre les abus du papisme, aussi longtemps que le saint-siége de Pierre sera occupé par le papisme progressif, soutenu par les ordres monacaux de toutes formes, qui s'arrogent le droit absolu de traiter arbitrairement les dogmes, les mystères, les lois et les commandements divins, et qui ne se font aucun scrupule de traiter d'*indécents* et d'*injurieux* tous les sacrements de la sainte Église établis depuis des siècles. Le papisme, ou, pour nous exprimer plus correctement, tout cet édifice d'erreurs,

a placé l'Église, par rapport à l'Église orthodoxe, à laquelle appartenait jadis tout l'Occident, dans une position pareille à celle que le P. Gagarin a exprimée dans son dilemme : ou les orthodoxes devront abjurer la doctrine évangélique et toutes les institutions des apôtres et des conciles, et reconnaître le papisme sans condition, tel qu'il est avec toutes ses inventions dans la région des dogmes; ou bien, sans s'intimider des persécutions, rester fidèle au devoir du vrai chrétien, repousser de toutes ses forces les ruses indignes des serviteurs du papisme, montrer véritablement tout le danger de ces promesses fallacieuses : par exemple, les petites concessions pour faire rétablir la paix. Cela rappellerait cette formule militaire : « D'abord *se rendre à discrétion*, et après prétendre faire des conditions. » Non ; après tout, et suivant les paroles de saint Grégoire, mieux vaut la lutte qu'une paix qui nous éloignerait de Dieu. Nous ne faisons pas allusion ici aux Russes, dont se préoccupe tant le papisme ; non. La Russie a déjà atteint l'âge de la maturité dans le Christ, ainsi que le dit l'Apôtre ; sur son trône est un autocrate chrétien, zélateur de la foi de nos pères et protecteur pieux de l'orthodoxie. Ses vertus sont connues de tout l'univers, et ce prince ne laissera point sa patrie se fourvoyer dans les piéges jésuitiques que lui tend un apostat. La Russie a un saint synode qui fait la gloire et la force de l'Église orthodoxe catholique, un synode, assemblée d'hommes

pieux versés dans la connaissance de l'antiquité ecclésiastique, nourris de la doctrine des saints Pères de l'Orient et de l'Occident, et animés d'un amour filial pour l'Église, notre mère sainte et incorruptible. Ils ne laisseront point chanceler le peuple dans la voie de l'orthodoxie ; et le peuple russe lui-même, par sa piété et par sa fermeté dans la vraie foi, ne peut-il point, ne doit-il point être cité, sous ce rapport, comme un modèle offert à tous les autres peuples?

Non, encore une fois, les Russes n'ont besoin ni de nos conseils, ni de nos avertissements. Leurs pères devinrent enfants de l'Église orthodoxe catholique dès les premiers jours de leur existence politique. Ils sont toujours restés attachés avec sincérité et ferveur à leur sainte mère l'Église. C'est elle qui les a élevés dans l'ordre de la morale et de la politique. C'est elle qui a préservé leurs pasteurs des actes indignes accomplis par le clergé d'Occident, et principalement par les membres de la société de Jésus, actes dont ils ont souillé plusieurs pages de l'histoire de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. C'est elle qui a sauvegardé l'honneur des princes russes, auxquels ne vint jamais la pensée d'aller chercher leur investiture à Rome, d'y courber la tête sous le pied sacré, et de s'entendre dire : « J'ai marché sur le serpent et le scorpion. » Il est vrai, ces temps de honte et d'opprobre sont passés, et Pie IX est bien loin d'avoir de

pareilles prétentions ; mais la nature du papisme est restée telle que nous l'avons vue jusqu'ici, et Pie IX n'est pas immortel. Nous ne voulons pas étendre nos inductions, nous avons promis de ne point toucher aux rêveries politiques du jésuite. La question que nous nous sommes proposé d'étudier, c'est la proposition de convoquer un concile œcuménique.

Le père Gagarin dit (Préf., p. 8) : « Depuis des siècles, l'Église de Russie est en guerre avec le saint-siége ; il faut que la paix soit signée, mais une paix honorable et avantageuse pour tous. Tout en gardant sa discipline antique, sa liturgie nationale et sa physionomie propre, l'Église russe peut rentrer dans le concert de l'Église universelle. » Pour notre part, nous croyons aux bons sentiments chrétiens du père Gagarin et à la sincérité de ses vœux, partagés par tout le monde, pour la paix et l'union honorable des Églises ; mais, nous lui en demandons bien pardon, il ne s'agit ici ni d'honneur ni d'avantages, mais de l'orthodoxie de la foi. Nous voulons même éloigner de nous l'idée de l'artifice caché sous ces mots : « Pour y arriver (à la réunion), l'accord des trois volontés suffit. » Et plus loin, dans ces paroles : « Lorsque le pape, l'empereur de Russie et l'Église russe, représentée par ses évêques ou par son synode, se seront entendus, qui pourra empêcher la réconciliation de s'accomplir ? » Soumettons néanmoins ces paroles à une analyse plus approfondie. Il dit que l'Église de Russie est depuis

longtemps en guerre avec le saint-siége de Rome; mais ignore-t-il ou feint-il de ne pas savoir comment au XVIe et au XVIIe siècle les membres de sa compagnie en ont usé à l'égard des Polonais et des Lithuaniens orthodoxes? Quelle a été leur conduite dans le cœur même de la Russie? Nous n'appelons point ici l'attention du lecteur sur les actes de ces nouveaux zélateurs en Syrie, en Palestine, en Egypte, parce qu'ils se rapportent à ces peuples, dont le père jésuite parle avec tant de mépris. Mais qu'il se souvienne des témoignages de la reconnaissance qu'ils ont donnée à une monarchie qui leur avait donné asile et refuge au moment où ils étaient chassés de toute l'Europe et du centre même de la papauté. A-t-il oublié la colère d'Alexandre Ier, de ce prince si modéré, si doux et si bon, lorsqu'il eut connaissance de leurs menées perfides? Si le bon père aimait la vérité, il aurait dit tout le contraire; il aurait dit: « Depuis des siècles, le saint-siége fait la guerre à l'Église russe, l'embrassant dans son inimitié pour toute l'orthodoxie, » et nous pensons qu'un pareil aveu n'aurait nullement nui à la paix honorable qu'il médite, car nous savons avec certitude, par l'histoire même des troubles politiques qui ont agité l'Europe, que partout Rome a été l'agresseur, pendant que toutes les autres confessions religieuses se tenaient sur la défensive. Il aurait dû dire que l'orthodoxie, dont le principe est la tolérance, n'a jamais persécuté ni

troublé personne pour sa foi ; nous en trouvons le témoignage le plus irrécusable dans toutes les communions chrétiennes de l'Orient, et, bien plus, les papistes eux-mêmes l'attestent en nous qualifiant de stationnaires et en nous accusant d'immobilité. La Russie sous ce rapport a droit à la prééminence, et notre bon père fausse sans pudeur la vérité, en lui attribuant le caractère d'inimitié. « La Russie, dit-il (p. 64), combat l'Église catholique; » et dans un autre passage, (p. 16): « Elle refuse la tolérance aux catholiques romains. » Ceci est une calomnie manifeste !

En Russie, toute l'Europe le sait, il y a des milliers de catholiques romains qui ont toujours joui d'une entière liberté en fait de religion, et, comme tous les sujets pour leur service civil, ils sont sur le pied d'égalité avec tous les fidèles orthodoxes. On se borne à leur interdire toute tentative de propagande, toutes invectives contre la religion et contre le clergé, toutes choses que les jésuites se permettent par la faiblesse ou l'indifférence du gouvernement. Si je ne craignais d'être prolixe, je pourrais fournir un long catalogue de toutes les injurieuses brochures publiées principalement par les jésuites, et où sont amoncelées les calomnies les plus éhontées contre notre clergé en général, et contre certaines personnes dignes de tout respect en particulier. Mais jetons un voile sur ces misères, dans l'espoir que l'honorable paix des Églises se réalisera un jour, ainsi que l'assure

le père Gagarin. « Elle se fera tôt ou tard, parce que la guerre ne peut pas durer toujours, parce que la paix est avantageuse pour tout le monde. » Nous avons déjà cité les conditions de paix que veut imposer le papisme, et notamment le renoncement aux deux articles de foi formulés par le Seigneur lui-même et par les Pères de Nicée. Nous avons aussi démontré ce que valent les promesses d'inviolabilité des rites vénérés de l'Église d'Orient, toutes les fois qu'ils se trouvent en présence du rite latin, patronné par le docteur suprême et les *justæ et graves causæ.* Mais quel est le sens de cette proposition : « L'Église russe peut rentrer dans le concert de l'Église universelle? S'il faut comprendre sous cette dénomination l'Église universelle et apostolique, qui est restée immuable depuis les premiers siècles du christianisme, comment le bon prince peut-il se charger d'y introduire les autres, puisqu'il l'a désertée lui-même depuis longtemps ?

Ce n'est point sans préméditation, certainement, qu'il nous tend l'appât que voici: il pérore fort au long sur les grands avantages que le clergé russe retirerait de son apostasie; il oublie, entraîné par l'hallucination de son apostasie, que le clergé russe n'est pas assez ignorant pour placer le rite avant les dogmes de l'orthodoxie. » Nombre de familles passeraient du rite latin à celui de la nation dominante. » Mais notre conseiller bénévole oublie-t-il donc que ce

changement de rite est expressément interdit par la bulle de Benoît XIV, qu'il cite lui-même (§§ 2 et 21): « Les rites de l'Église romaine, mère et institutrice de toutes les Églises, doivent toujours avoir le pas sur tous les autres. » Il est vrai qu'il lui est parfaitement indifférent que ces promesses soient réalisées. Il ne s'agit ici pour lui que d'obtenir un concordat qui permette au papisme de s'établir solidement dans l'empire, et à la compagnie de Jésus de s'ouvrir un accès dans les familles; le reste, par la grâce du siége de Rome, arrivera en son temps. Peut-être m'accusera-t-on d'être hostile à la réunion des Églises, ainsi qu'elle exista dans les temps primitifs. Il n'en est rien. Cette parole du Seigneur: « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; il me les faut amener, et elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau et un seul pasteur. » (*Jean*, X, 16.) Cette parole devra s'accomplir; mais le temps n'est point encore arrivé; car le Seigneur y a mis une condition : « et elles entendront ma voix, » et cette condition n'est pas encore accomplie. L'Église d'Occident a complétement altéré l'ancienne doctrine et la discipline antique; elle a introduit par là le schisme dans le monde chrétien; elle s'opiniâtre dans ses innovations dogmatiques, diamétralement opposées à la parole du Seigneur; elle a usurpé une autorité absolue contrairement à tous les droits œcuméniques; elle abaisse tous les rites antiques de l'Église primitive

jusqu'à la catégorie des choses tolérables, pour les détruire ou les altérer, suivant les caprices, sous le prétexte spécieux *injustis et gravibus causis;* elle se dit dépositaire unique de la puissance apostolique.

Il est aisé de comprendre, après tout ce que nous venons de dire, qu'aucune paix, aucun concordat, ne peuvent avoir lieu entre le papisme et l'orthodoxie en matière de foi, et qu'ils persévéreront dans leur éloignement et leur antipathie.

Nous citerons ici la parole du Seigneur lui-même, pour bien faire comprendre aux simples et aux ignorants la nature des innovations papistes. Que cette parole puisse leur servir de garantie contre l'artifice et la ruse des tentateurs, qui nous assurent que les différences entre le papisme et l'orthodoxe sont de peu d'importance.

A. Le fils de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ, qui seul connaît son Père, qui nous a révélé le mystère de la sainte Trinité, expliquant à ses disciples la nature et le principe du Saint-Esprit, troisième personne de la Trinité, qu'il leur promit d'envoyer à sa place, afin qu'il restât avec eux pour tous les siècles, le Christ dit: « L'Esprit de vérité qui procède du Père. » Ces paroles du Seigneur nous démontrent clairement que le Saint-Esprit a pour principe le Père, et que son être n'est point la naissance, mais la procession, autre mode de l'être aussi incompréhensible que la

6

naissance. C'est sur cette explication unique du Seigneur que s'est fondé le mystère de la Trinité annoncé par tout l'univers. Cette foi fut affirmée par le premier concile œcuménique de Nicée, et le second l'incorpora dans le symbole de la foi comme article de foi pour les chrétiens ; les cinq conciles subséquents professèrent la même foi et déclarèrent le symbole complet et suffisant ; tellement complet, qu'ils fulminèrent l'anathème et l'excommunication contre quiconque dans l'avenir oserait y toucher, en retrancher ou en altérer ne fût-ce qu'une seule lettre, un seul trait.

L'évêque de Rome, en vertu de sa préséance, apposa le premier sa signature sur ces décrets, et jusqu'au x[e] siècle, Rome professa et enseigna la même foi. Cette profession de foi est restée immuable jusqu'à nos jours dans l'Église orthodoxe, ainsi que dans toutes les autres communions chrétiennes qui ont conservé le symbole de Nicée, tout en s'éloignant de l'Église œcuménique sur d'autres points. Mais Rome, à l'instigation de quelques faux docteurs, fit une addition coupable au symbole de Nicée, et fit une loi de ces nouveautés. Aussi notre refus d'entrer en communion avec Rome est-il légitime, puisque le papisme est en opposition avec la doctrine évangélique, la profession de foi des saints Pères; et la tradition, en un mot, parce qu'il a un tout autre symbole de la foi.

B. L'autorité suprême dans l'Église appartient au concile général; c'est ce que nous apprennent le livre des *Actes des apôtres* et l'histoire de l'Église jusqu'au xe siècle. Ce tribunal auguste, investi d'une autorité suprême, se composait d'évêques égaux entre eux, qui siégaient dans un certain ordre hiérarchique; mais le clergé et le peuple orthodoxe, tout ensemble, forment le corps de la sainte Église œcuménique, dont le chef est le Christ. Ce tribunal, qui n'est autre que l'Église catholique et apostolique, est pour nous un gardien infaillible de la vérité; ce tribunal, qui est le juge de toutes les questions spirituelles, celui qui a condamné en toute justice les innovations, les hérésies, c'est lui qui a conservé la vérité pure de toute atteinte jusqu'à nos jours, et qui la gardera ainsi jusqu'à la fin des siècles.

Rome a usurpé cette autorité des conciles, composés des évêques de l'Église de Dieu. Rome est allée encore plus loin : elle a ordonné aux évêques de professer par écrit qu'ils étaient évêques non-seulement par la grâce de Dieu, mais aussi par la grâce du saint-siége de Rome. L'évêque de Rome a usurpé le titre de vicaire de Jésus-Christ, il s'est déclaré la seule source des dons du Saint-Esprit, le juge infaillible, supérieur aux conciles œcuméniques; en un mot, il a ravi ses droits au corps de l'Église œcuménique et à son Chef unique. Toutes ces innovations sont des preuves irréfragables de l'apostasie de Rome, de son infidélité

aux lois œcuméniques et orthodoxes, auxquelles, jusqu'au xe siècle, elle s'était soumise comme toutes les autres Églises locales ou provinciales de la grande Église œcuménique.

Les papistes font sonner haut ce deuxième point de leur profession de foi inconnue à l'Église primitive. De de notre temps, grâce au progrès, et suivant l'opinion du P. Gagarin et de sa compagnie, ce point secondaire prit place au premier rang. De Maistre va même plus loin : il le met au-dessus du dogme de la sainte Trinité. A vrai dire, dans ses déductions il est logique. En effet, dès que l'évêque de Rome est reconnu comme le vicaire du Christ et la source unique des dons du Saint-Esprit, il est évident qu'il n'est plus rationnel, qu'il est même impie de limiter, pour quelques futilités et par un concordat, le vicariat du pape et l'autorité apostolique de ses décrets. Aussi notre prince se rapproche-t-il visiblement de cette vérité papiste, lorsqu'il s'écrie: « Si l'on parvenait à s'entendre sur la procession du Saint-Esprit et sur la primauté du pape, on n'aurait aucune peine à se mettre d'accord sur tout le reste. » Seulement il a tort de cacher sa pensée intime, que l'acropole du papisme est précisément cette primauté du pape.

C. Le grand mystère de la divine Eucharistie doit être accompli absolument ainsi que l'a institué le

Seigneur lui-même. « Faites cela, dit-il, en mémoire de moi. » Que doit-on donc faire ? Ce que lui-même a fait : « Il prit le pain, et après qu'il eut rendu grâce (Math., Marc), il le rompit et le donna ; » le pain ? non, mais son corps, ainsi qu'il le dit lui-même : « Ceci est mon corps. » Il nous fait donc connaître qu'après la bénédiction le pain est déjà changé en son corps. Il est donc évident que l'acte seul de la bénédiction ou l'action de grâces accomplie par le Seigneur sur le pain a la puissance d'opérer la transsubstantiation. Mais quelles étaient les paroles du Seigneur, lorsqu'il accomplit le sacrement de l'Eucharistie, c'est ce que ne nous disent ici ni les évangélistes ni l'apôtre saint Paul. La sainte Église des temps apostoliques nous a transmis le mode suivant lequel doit s'accomplir ce mystère, qui lui doit même son nom d'Eucharistie.

Nous devons conclure que ce sont justement les actions de grâces du Seigneur qui forment la partie essentielle de l'accomplissement du mystère dans notre mode d'Eucharistie, mode qui nous a été transmis par les apôtres et les Pères apostoliques. Nous trouvons que l'essence du rite est précisément dans la prière du prêtre qui implore Dieu le Père pour qu'il nous accorde son Saint-Esprit, afin que par ce don divin s'accomplisse la transsubstantiation dans la matière eucharistique. C'est encore dans ces actions de grâces que le prêtre puise l'assurance entière qu'en donnant la communion au fidèle, il lui donne le corps et le

sang du Christ. C'est enfin dans ces actions de grâces que le fidèle de son côté puise la foi complète en la sainte communion, et l'atteste en répondant : « Ainsi soit-il ! » C'est ainsi que fut célébré ce divin mystère, dès son origine, par l'Église œcuminique d'Orient et d'Occident. C'est ainsi que le célèbre encore la sainte Église orthodoxe. C'est ainsi que le célèbrent d'autres communions chrétiennes divergentes sur d'autres points, tels que les Cophtes, les Ethiopiens, les Arméniens, les Syriens, etc.

Rome, entraînée par les sophismes scolastiques, dès le XIII[e] siècle, abolit d'une main sacrilége les actions de grâces et l'invocation du Saint-Esprit, qui nous avaient été transmises par les apôtres. Elle commit cet acte en l'accompagnant de termes tellement injurieux que le papiste Lebrun, un de ceux qui ont fait les recherches les plus savantes sur cet objet, en témoigne l'indignation la plus profonde. « De notre temps, dit-il, on accomplit l'Eucharistie par un nouveau procédé, sans actions de grâces et sans l'invocation du Saint-Esprit. »

D. L'Église chrétienne confesse un et unique baptême, pour la rémission des péchés, et, en cela, elle se conforme exactement aux paroles du Christ: « Celui qui a la foi et reçoit le baptême sera sauvé. » Toute l'antiquité chrétienne administrait ce sacrement de la même manière, et dont on le pratique encore dans

l'Église orthodoxe, c'est-à-dire par une triple immersion. Cette forme est assez clairement indiquée par le sens étymologique du mot grec. Cette forme de baptême a existé en Occident, principalement en Italie, jusqu'au delà du xe siècle, ainsi que l'attestent les baptistaires des anciennes églises; elle est encore conservée dans toutes les communions orientales dissidentes; et l'on n'emploie l'aspersion ou l'ablution que dans les cas exceptionnels. Ces dernières formes ne sont point proprement le baptême, mais, ainsi que le dit saint Cyprien, une espèce d'abréviation du seul et unique baptême auquel nous croyions, et qui, comme l'atteste saint Thomas d'Aquin, en le nommant *tutum,* est le seul authentique. Le baptême exceptionnel n'est pas un vrai baptême, si, par la foi, il n'est mis en rapport avec le prototype, d'où il emprunte toute sa vertu sanctifiante, et il n'est admis qu'en cas d'urgence inévitable; et encore l'efficacité de ce baptême est-elle douteuse.

Rome s'est approprié toutes ces formes de baptême par aspersion. Les mettant sur le même pied que le vrai baptême, et leur attribuant même respect et même vertu; Rome n'a rejeté que la forme de baptême qui nous est venue du Seigneur par les apôtres et les conciles, et que nous confessons dans le symbole de la foi; pour les Grecs-unis, elle n'a admis l'antique forme que comme tolérable et que le siége papal ne souffre que par condescendance.

E. Le commandement du Seigneur est clair et précis : « Buvez-en tous. » Ce commandement est obligatoire pour chacun jusqu'à la fin des siècles. C'est ainsi que l'avait compris l'Eglise œcuménique d'Orient et d'Occident jusqu'au xe siècle et même plus tard, et c'est ainsi qu'elle le pratiquait. Ce fut ainsi que l'enseignèrent les Pères d'Orient et d'Occident, et c'est ainsi encore que le pratiquent, conjointement avec l'Église orthodoxe, tous les peuples chrétiens pour qui le commandement du Seigneur est un objet de vénération.

Rome, par l'organe du concile de Trente, anathématisa tous ceux qui restaient fidèles au commandement divin, et priva les laïques du sang divin. Rome fait descendre la communion du sang du Christ, pour ceux qui se réunissent à elle, dans la catégorie des fameux *tolerabilia*, et plus tard elle l'élimine complétement, selon sa règle ingénieuse : *paulatim arcendi.*

F. Et cependant la menace du Seigneur est explicite : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Car ma chair est une véritable nourriture, et mon sang un véritable breuvage. » Et ailleurs : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et moi en lui. » Cette menace et ce commandement du Seigneur, l'Église œcuménique les a constamment

enseignés et inculqués à chacun de ses membres, sans exception. Saint Cyrile d'Alexandrie, dans le *Commentaire sur saint Jean*, dit : « Ceux qui ne recevront pas en eux le Fils par le mystère de la communion n'auront aucune part à la vie éternelle et n'en connaîtront point les béatitudes. » Telle est la croyance de toutes les communions chrétiennes, et telle fut la doctrine primitive, non-seulement à Rome, mais dans tout l'Occident.

Rome avait anathématisé les Pélagiens, et les avait traités d'insensés, parce qu'ils ne croyaient pas la communion indispensable pour les enfants, et ne voulaient pas comprendre ces paroles si claires : « Laissez venir à moi ces petits enfants, etc. » Et le concile de Trente, cet organe de Rome, anathématise les orthodoxes, les traite d'insensés, parce qu'ils croient la communion indispensable même pour les enfants. Rome ne supporte cette règle chez ceux qui se réunissent à elle, que comme *tolérable.* On peut en conclure quel avenir attend ces enfants. D'ailleurs, cette maxime terrible de Rome : *Eucharistiam non esse necessariam ad salutem necessitate medii*, ne dit-elle pas assez que c'est là l'avenir réservé à tous les mystères de l'Église?

G. L'Église œcuménique, dès l'origine, a cru que l'agneau que l'on immolait dans la Pâque, suivant l'ancienne loi, était l'image figurée du Seigneur ; voilà

pourquoi il dut souffrir comme il a souffert au lieu même, c'est-à-dire à Jérusalem, et au temps même où il avait été ordonné de consommer la Pâque. L'apôtre dit: « Car notre Pâque offerte pour nous, c'est le Christ. » Aussi l'Église œcuménique éloigna-t-elle soigneusement tout vestige de cette ancienne Pâque dans l'accomplissement de la nouvelle, c'est-à-dire dans la divine Eucharistie établie en mémoire du sacrifice de Notre Seigneur. Elle accomplit l'Eucharistie avec du pain levé, ainsi que cela est dit dans l'Evangile. Ce fut encore avec ce pain levé que la communion se fait chez tous les peuples, et à Rome même, jusqu'au xe siècle. Qui peut dire ce qui a porté Rome à célébrer autrement la Pâque, et au lieu de pain à introduire l'azyme, copiant en cela les monophysites, niant par là que Notre Seigneur fût la véritable Pâque, et altérant le sens du mot grec qui se trouve dans deux évangélistes.

H. La sainte Église imprime le sceau du Saint-Esprit sur les nouveaux baptisés. Mais à quoi bon énumérer ici toutes les innovations inutiles dont Rome est infestée depuis que, par sa scission avec l'Église œcuménique, elle a perdu tout l'antique caractère apostolique du christianisme. Croyant déverser l'injure sur l'Église orthodoxe, elle lui applique l'honorable épithète d'*immuable*, et par la voix du Vatican, elle fait l'aveu de sa passion dé-

réglée pour les changements, pour le mouvement, pour les innovations dans le domaine de la foi, qui, cependant, de sa nature, est éternellement immuable. Pourra-t-elle jamais s'arrêter sur cette pente? Un fait récent a démontré que sa soif d'innovations n'est point encore assouvie. Sans aucun motif, sans raison aucune, elle a soulevé la question de la conception de la sainte Vierge, et par une décision arbitraire, le Vatican en a fait un nouveau dogme, à savoir que la Vierge fut conçue sans la tache du péché originel. Et cependant la sainte Église a constamment enseigné que la sainte Vierge, quoique annoncée par un ange, quoique née, comme quelques-uns des prophètes, des parents avancés en âge, fut conçue comme tous les autres enfants d'Adam ; qu'elle n'obtint la grâce de Dieu que par sa vie sainte, son humilité, source de toutes les vertus agréables à Dieu. Elle n'obtint la faveur d'être à l'abri des effets du péché originel, de recevoir la salutation angélique : *Ave*, de devenir la mère du Seigneur, que par la grâce de Celui, devant qui elle s'était constamment humiliée. C'est pour cette raison que nous honorons ses parents, qui surent par la sainteté de leur vie mériter un pareil enfant sur leurs vieux jours. C'est pour cela que nous honorons sa conception et sa naissance et son admission dans le saintdes saints, et cependant, d'accord avec la sainte l'Église orthodoxe, nous glorifions la vierge Marie « issue des hommes, engendrée par

Joachim et Anne, et qui elle-même a mis au monde Notre-Seigneur. »

Nous ne sommes entrés dans ces détails que dans le but de prouver que la différence entre nous et les papistes est bien plus grande qu'on ne feint de le croire pour induire avec plus de facilité les simples et les ignorants en erreur. Car nous, pour notre part, nous n'avons point la prétention de convaincre d'erreur le papisme, qui lui-même a tous les moyens de s'éclairer. N'a-t-il pas les mêmes saintes Écritures, les mêmes conciles œcuméniques pour le guider? Nous ne voulons pas non plus nous poser en docteurs de l'Église latine elle-même ; car n'a-t-elle pas le même eucologe et la même liturgie qu'elle avait avant son schisme et qui peuvent la ramener dans le chemin de la vérité ? Nous ne voulons pas non plus nous faire les maîtres de ses théologiens, car ils sont plus érudits que nous dans la connaissance des écrits de nos Pères communs ; c'est même à leurs savantes et laborieuses recherches que nous devons les preuves incontestables de la vérité que nous défendons. Non ! non ! loin de nous l'idée de vouloir convaincre ou instruire. Ce que nous voulons, nous venons de le dire : montrer l'immense abîme qui est entre nous et le papisme. Ce que nous voulons encore, c'est de prouver que ce n'est pas l'ambition ou la vanité du clergé orthodoxe qui a creusé cet abîme. Toutes les

accusations de ce genre portées contre Photius, de bienheureuse mémoire, ne sont que des calomnies dont on l'accable, parce qu'il n'a point voulu nous laisser entraîner dans la voie du prétendu progrès de l'Occident, qui mène droit à l'abîme. En effet, le papisme exige de nous que nous professions et que nous acceptions l'asservissement de la sainte Église orthodoxe, libre du joug que veut lui imposer un simple mortel, sujet aux faiblesses humaines et capable de pervertir toute la loi divine, comme nous en voyons un exemple trop frappant dans l'Église romaine. Il exige en second lieu de nous que nous remettions à ce même mortel tous les droits et toute l'autorité de l'Église œcuménique qu'il aura asservie, et, ce qui est pis encore, que nous reconnaissions qu'il est de par Dieu au-dessus des commandements divins eux-mêmes, et qu'il a le droit de changer, d'ajouter ou de supprimer tout selon sa volonté, et qu'ainsi il a le droit de frapper d'anathème toute une série de saints Pères, qui ont cru et enseigné d'une manière diamétralement opposée à la nouvelle doctrine. Enfin il exige que nous le suivions dans la voie de ses innovations, afin qu'une fois entraîné sur cette pente, nous subissions l'une après l'autre les nouveautés déplacées, telles que les ont acceptées et Rome et tout l'Occident. Voilà quelle est la principale cause de la scission de l'Occident et de l'Orient. L'Occident s'est trop laissé emporter en avant, et naturellement

plus il s'éloigne, plus grandit la distance qui les sépare. Nous ne citons pas les autres exigences de Rome; elles sont une conséquence naturelle de son principe. Il n'y a qu'à en admettre une seule, et tout l'édifice de nos croyances croulera pièce à pièce et entraînera dans sa chute tout ce que croit et affirme l'Église catholique orthodoxe.

Nous venons de démontrer l'impossibilité de la réalisation du dessein du prince Gagarin. Il a beau vouloir expliquer par des sophismes subtils que le rapprochement est facile, et que toutes les conditions qu'il propose doivent aplanir les obstacles. Il a beau s'écrier, dans l'enthousiasme de son espérance, que la paix se fera tôt ou tard, nous répondrons sincèrement : Ainsi soit-il ! Mais tout en consentant à cette paix qui réalisera nos vœux, soyons bien décidés avant tout à ne point renoncer aux conditions indispensables : « Prédilection pour les siècles passés, « amour et respect pour les enseignements et les « exemples donnés par l'Église aux premiers temps « du christianisme, une oreille attentive à la voix des « saints Pères et à celle des conciles. » Tel est le conseil que nous donnons aux Occidentaux, au nom de l'orthodoxie. Ce n'est que le retour vers le passé et le respect pour l'antiquité chrétienne qui seuls peuvent nous ramener au temps où l'Orient et l'Occident ne formaient qu'une Église, malgré la distinction de langue. Ce serait là un moyen vraiment pratique d'ar-

river à la réunion des Églises; ou plutôt ce serait une véritable unité en Dieu, et qui pourrait dès lors empêcher la bonne œuvre de s'accomplir? L'Église latine en revenant à son ancien symbole de foi, à son ancien rite liturgique, ne changera rien à ses rites extérieurs: elle ne fera que raviver son dogme oublié et son eucologe délaissé. Mais malheureusement nous sommes forcés de prévoir que cette condition, seul moyen efficace d'arriver à la réunion sans concile œcuménique, ne sera point acceptée par nos frères occidentaux, dont elle heurterait trop les futiles calculs de vanité. Un retour spontané et calme vers le passé ne produirait parmi les peuples aucune agitation; ils resteraient en paix, car ils comprendraient qu'il s'agit du rétablissement du rite antique auquel on ne peut refuser ni respect, ni déférence; mais le but de nos frères occidentaux, nous le répétons, n'est point de découvrir la vérité; ils sont poursuivis par le vain désir de conserver et d'agrandir les prérogatives du prétendu vicariat, de la primauté, de l'infaillibilité papale dans les affaires de la foi; tout cela a pour conséquence la monocratie, la tyrannie dans l'Église libre du Christ.

Nous le répétons, le but des papistes n'est point de connaître la vérité ; car si la vérité était leur but, la réunion des Églises serait déjà opérée depuis longtemps, selon la parole du Seigneur dans son dernier entretien avec ses disciples : « Père! sanctifie-les par

la vérité : ta parole est la vérité. » Mais tandis que nous faisons appel aux pontifes de l'Occident pour les ramener à l'obéissance et à l'amour envers l'Église primitive, tandis que nous les prions de prêter une oreille attentive à la voix des saints Pères, ils cherchent, par l'organe d'un de leurs conseillers, à populariser l'idée d'un concile général, non pour étudier les innovations qui ont amené la scission, non pour corriger les abus qui peuvent exister, mais seulement dans le but avéré de faire pénétrer chez les Russes l'idée du papisme, ou, comme le prétend charitablement le champion des jésuites, pour les affermir dans les vérités dont ils ne sont pas sûrs. Il conseille aux orthodoxes seulement de porter leur attention sur l'Église ancienne, les conciles et le passé, d'avoir une oreille attentive ; mais, en toute conscience, les orthodoxes se passent bien de ce conseil, car ils sont tous dans la voie de l'Église œcuménique.

Si vraiment l'amour de la vérité guidait notre prince, pourquoi ne s'en est-il pas emparé quand elle se trouvait là, palpable, sous sa main ? Comment peut-il avancer que le pape est, de droit divin, le chef de l'Eglise œcuménique, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et mentionner en même temps le silence que garde sur ce point l'Eglise œcuménique ? Il nous semble cependant que ce silence est très-significatif, et que, si le jésuite avait été de bonne foi, il aurait pu se dire : « Ces deux points étant inconnus

à l'Église ancienne ne peuvent être que d'invention moderne. » Ne fût-ce que par curiosité, il aurait dû se poser cette question : Est-il véritablement certain que l'Église est restée muette sur ces deux points? et il aurait découvert qu'en effet l'Église ne garde le silence sur ces choses que pour ceux qui ne veulent pas entendre sa voix ; mais que pour ceux qui ne s'obstinent point à fermer l'oreille, elle formule sa décision sur le premier point dans deux conciles généraux, d'abord à Nicée, et ensuite à Chalcédoine. En effet, le sixième canon du premier concile nous apprend clairement que les droits de l'évêque d'Alexandrie sont les mêmes que ceux de l'évêque de Rome; il nous apprend encore que l'évêque de Rome jouit en Occident de quelques prérogatives consacrées par l'usage. Le vingt-huitième canon du quatrième concile œcuménique nous dit péremptoirement que ces priviléges ne viennent nullement de droit divin, mais qu'ils résultaient du caractère de Rome, comme capitale de l'Empire. Le même concile n'a proclamé l'épître de Léon Ier la colonne de l'orthodoxie et la voix de Pierre, qu'après en avoir contrôlé le contenu avec les décrets des conciles de Nicée, de Constantinople et d'Ephèse. Ces conciles sont donc une preuve convaincante que le droit prétendu divin, le vicariat, l'infaillibilité, etc., que s'arrogent les papes de Rome, ne sont que de pures inventions, ainsi que l'ont démontré plus tard les pa-

triarches orthodoxes dans leur encyclique. L'ancienne Église déclare explicitement que la procession du Saint-Esprit, du Père et du Fils, est un dogme tout moderne; depuis son origine, elle professe ce dogme évangélique : « qui procède du Père, » et afin qu'il ne s'élevât point de doute sur une omission relative au Fils, elle a eu soin d'ajouter immédiatement : « et qui est adoré et glorifié avec le Père et le Fils. » N'est-ce point là une condamnation anticipée des innovations? Nous sommes assuré que ce mot de ***Filioque*** est contraire à la foi et à la loi, non-seulement en vertu des décisions des conciles, non-seulement par les preuves absolues et mathématiquement vraies d'Adam Zernikaf au XVII[e] siècle; mais encore par l'acte vraiment apostolique du pape saint Léon III, qui, dès l'apparition de cette innovation, fit graver sur des tablettes d'argent le symbole de la foi, en y mettant cette inscription : « Pour la garantie de la foi orthodoxe. » Or, pour chercher les garanties, il faut qu'il y ait péril.

Si le bon prince avait eu en vue la recherche de la vérité, il aurait pu trouver dans les actes de l'Église primitive, auxquels il renvoie les Russes seuls, des preuves claires et précises que toutes les innovations romaines y furent prévues et condamnées à l'avance. Ainsi le pape saint Léon I[er], comme chacun sait, appelle la privation du calice, à laquelle les laïques sont condamnés, une fraude sacrilége, *sacrilegam simulationem*. Innocent I[er] traite d'insensée, *perfatuam*,

l'opinion des Pélagiens, qui avançaient que la communion était inutile au salut des enfants. Et cependant, malgré toutes ces preuves, le bon père, « après avoir pris le morceau, » a quitté la maison de l'Église orthodoxe. Et le voilà maintenant qu'il prononce l'anathème avec le concile de Trente contre ses pères et ses aïeux, et contre les plus saints hommes qui, comme nous, ont cru la participation des laïques au calice et la communion des enfants choses absolument nécessaires. Aveuglement étrange! Que l'on juge donc quelle serait la fin d'un concile composé d'hommes de l'espèce du prince jésuite, qui ont des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre ; d'hommes prêts à contredire et à rejeter toute vérité claire et précise ; qui n'ont en vue que d'arriver à leurs propres fins à tout prix et sans s'embarrasser des moyens, fût-ce le mensonge, la calomnie, la falsification des documents! L'exemple en a été déjà donné au concile de Florence, lorsque le cardinal Julien présenta de faux actes du septième concile œcuménique.

Néanmoins, si par la grâce divine, le temps si désiré de la réunion est arrivé, si la convocation du concile projeté, malgré nos doutes sur sa possibilité, se réalisait; si l'on n'écoutait que le sentiment d'un amour fraternel et sincère et le désir ardent de rétablir la vérité, nous aussi, nous croyons à la possibilité de la réunion ; nous croyons que les circonstances s'y prêtent aujourd'hui. La base de ce concile serait la pierre

détachée de la montagne sans le secours de la main d'homme prédite par Daniel expliquant le songe du roi de Babylone, cette pierre qui, se détachant de la montagne, brisa les pieds d'argile de la statue d'or, la réduisit en poudre et devint une immense montagne qui remplit l'univers. Nous trouvons des garanties de succès dans le caractère de Pie IX, homme sage et pieux, qui est au-dessus de toute idée de gloire et de grandeur humaines, et à qui la paix entre les deux Églises conférerait le titre du plus saint des pères qui aient jamais porté le nom de chrétien, à qui elle rendrait la première place d'honneur dans la hiérarchie chrétienne et la préséance dans les conciles œcuméniques, non avec ses titres de vicaire de Dieu et juge infaillible, mais comme digne successeur des Célestin, des Vigile, des Agathon, des Grégoire le Grand, des Adrien Ier, des Léon III, des Jean VIII.

Nous trouvons d'autres garanties dans les vertus de l'autocrate qui rendit la paix au monde, dans les qualités éminentes du clergé russe, qui sut, pendant tant de siècles d'épreuves terribles, garder intacte et pure la doctrine orthodoxe, qu'il avait reçue de nos ancêtres. Mais si la présence des quatre patriarches et de leurs synodes, qui sont tous grecs, devait jeter le trouble dans l'esprit pacifique des papistes, il faudra donc que ces patriarches s'abstiennent de siéger à ce concile. Eh bien! nous resterons dans le sein de l'Église œcuménique, et nous adresserons nos vœux sin-

cères au Dieu de paix, afin que la paix se fasse. Et si cette paix nous est accordée, nous irons au-devant de ceux qui rentrent dans le sein de l'Eglise œcuménique, et nous entonnerons, dans la joie de notre cœur, ce cantique : « C'est aujourd'hui que la grâce du Saint-Esprit nous a réunis. » Ainsi soit-il! Ainsi soit-il!

Mais si, par les décrets incompréhensibles de Dieu, il n'est pas donné à notre époque de voir réaliser nos désirs, qui nous empêche de vivre jusque-là dans la concorde, sans nous diffamer les uns les autres, sans troubler la paix de la conscience de nos frères catholiques romains, qui, sans s'en rendre compte, sont peut-être bien près de l'orthodoxie, puisque leur esprit n'est point agité par ces scandaleuses controverses inconnues à l'origine dans l'Église œcuménique? Laissez-nous donc mériter la grâce de Dieu en suivant ses commandements, en nous conformant à la doctrine de nos pères, en nous aimant les uns les autres, et en servant un seul Seigneur et en glorifiant un seul Père!

FIN.

PARIS. — IMPRIMERIE BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
quai des Augustins, 55.

PARIS. — IMPRIMERIE BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
quai des Augustins, 55.

